

ALGÉRIE - VENEZUELA



Tebboune invité par Maduro à se rendre à Caracas

P 2

LA LIBERTÉ D'OPINION NE DOIT PAS SERVIR À LA SUBVERSION

L'Algérie plaide avec force détails à Genève

P 2

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Dimanche 13 novembre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5688 - 19^e année

EXPORTATIONS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET ENGRAIS RUSSES



Lamamra appelle à la levée des obstacles

P 3

OUVERTURE DE LA SMEX À LA SAFEX D'ALGER



Ph : Mourad Sid

Accéder aux chaînes de valeur mondiales

P 4

ALLÈGEMENT DU CARTABLE SCOLAIRE

Pari gagné pour le ministère de l'Éducation ?

P 5

DÉCÈS DE "MAHMOUD L'ARGENTIN"

L'Algérie perd un autre ami de la Révolution

P 2

ÉQUIPE NATIONALE

Une première pour Mehdi Leris, retour de M'bolhi et Benrahma

P 7

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Faridix, c'est le moment pour conclure

P 14

LA DEUXIEME COMMISSION DE L'AG DE L'ONU RECONNAIT LA SOUVERAINETÉ PALESTINIENNE SUR LES TERRITOIRES OCCUPÉS

Une gifle de plus pour l'entité sioniste

LIRE EN PAGE 3

► RECONCILIATION PALESTINIENNE

Le Hamas « prêt » à mettre en œuvre la Déclaration d'Alger

P 16



Ph : DR

ALGÉRIE – VENEZUELA

Tebboune invité par Maduro à se rendre à Caracas

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi dernier à Alger, l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela, Jose de Jesus Sojo Reyes, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie. Dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'audience, le diplomate vénézuélien a indiqué avoir évoqué avec le président de la République plusieurs dossiers d'intérêt commun, faisant savoir que le Président vénézuélien, Nicolas Maduro, a invité le Président Tebboune à effectuer, l'année prochaine, une visite à Caracas. Rappelant la dernière visite du Président Maduro

en Algérie, marquée par la signature de plusieurs accords de coopération, notamment dans le domaine du pétrole et du gaz, l'ambassadeur vénézuélien a fait état de la volonté des deux pays d'élargir leur coopération en matière de transport avec l'ouverture d'une nouvelle ligne aérienne entre Alger et Caracas. Il a relevé, à ce titre, les relations d'amitié « profondes » liant l'Algérie et le Venezuela, affirmant que les deux pays partagent la « même vision » concernant plusieurs questions régionales et internationales, citant notamment le Sahara occidental et la Palestine.

Ania Nch.



L'ALGÉRIE PLAIDE AVEC FORCE DÉTAILS À GENÈVE

« La liberté d'opinion ne doit pas être un outil de subversion »

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a présenté vendredi à Genève en Suisse, le quatrième rapport de l'Algérie au titre de l'Examen périodique universel (EPU) lors de la session du Groupe de travail intergouvernemental du Conseil des droits de l'Homme. L'engagement de l'État algérien à œuvrer au renforcement et à la protection des droits de l'Homme aussi bien au pays que dans le monde, y compris au profit des peuples colonisés, a été rappelé avec force détails.

Le ministre a rappelé l'avènement du Hirak en 2019 en Algérie comme source d'inspiration au changement et point de départ d'« une prise de conscience collective », qui a permis aux citoyens de « se réapproprier l'espace public et le paysage politique en faisant face résolument à de nombreux dépassements qui avaient trop duré ». Ce qui était une « opportunité renouvelée » au peuple algérien pour réaffirmer son attachement aux valeurs consacrées par la Déclaration de novembre 1954 et aux fondements de l'État algérien.

Tabi a abordé les consultations lancées dans le cadre d'une vision récente axée autour de « la transformation des axes du Hirak en institutions de la République, l'introduction d'un changement progressif de l'intérieur et de la préservation de la continuité de l'Etat, de son unité territoriale, de son indépendance et de sa stabilité ». Pour le ministre, ces concertations « ont concrétisé une bonne voie qui s'est préservée de l'aventurisme politique pour une période de transition sans délais impartis, tout en privilégiant le processus à même de conférer la légitimité constitutionnelle aux institutions, en permettant aux citoyens d'exprimer leurs volontés, à la faveur du processus électoral du 12 décembre

2019, lequel a débouché sur l'élection d'Abdelmadjid Tebboune à la tête de l'État.

L'ALGÉRIE « REJETTE » TOUTE VOIX ÉTRANGÈRE QUI NE RECONNAÎT PAS LES SPÉCIFICITÉS

Le Président élu a procédé, conformément à ses engagements lors de la campagne électorale, à « l'ouverture de chantiers nationaux de réforme de grande envergure, dont le projet de la Constitution, soumis au peuple qui l'a adopté le 1er Novembre 2020 », a ajouté Tabi qui a relevé que la Constitution a renfermé des réformes de base des plus importantes » ayant permis de consacrer les droits fondamentaux, les libertés publiques et la séparation équilibrée des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, de même qu'elles ont renforcé l'indépendance de la Justice, promu les droits de l'Homme et associé le citoyen à la prise de décisions.

Dans le même contexte, Tabi a souligné que l'Algérie « croit en le pluralisme, appuie le principe d'universalité des droits de l'Homme et rejette toute imposition d'un seul modèle unifié d'une organisation sociale ou politique ou d'une vision unilatérale de valeurs étrangères qui ne reconnaissent pas les spécificités philosophiques, civilisationnelles, historiques, culturelles et religieuses des Etats ».

L'Algérie estime également que « le respect des religions monothéistes et leurs symboles ne doivent pas être violés, sous prétexte de la liberté d'expression, par respect aux croyances des peuples », a ajouté Tabi. « La démocratie ne s'accommode pas des comportements portant atteinte à la dignité des personnes, tout comme la liberté d'opinion, d'expression ou de réunion ne peut fonder sur la logique de la subversion, des appels à l'insubordination, voire au séparatis-

me, ou à d'autres fins et tentatives de contourner le processus électoral afin d'accéder au pouvoir loin des voies constitutionnelles », a souligné Tabi qui estime que « la démocratie ne peut se consolider que dans le cadre de la transparence exigée ». « La liberté d'opinion et d'expression ne doit pas être un outil de subversion ou un vecteur de propagation de la violence ou du discours haineux, à même de menacer le tissu social des pays », a-t-il ajouté.

« PAS DE CRIME D'OPINION ET DE PRESSE EN ALGÉRIE »

Le ministre de la Justice a affirmé qu'« en Algérie, le crime d'opinion et de presse n'existe pas, ni même les peines privatives de liberté pour les journalistes dans le cadre de l'exercice de leur métier », fustigeant « les cas rares, délibérément surexploités sur les réseaux sociaux, concernant des individus poursuivis en Justice sur la base du droit public, et qui n'ont rien à voir avec la liberté d'expression. Ces individus ne disposent pas d'un statut de journaliste ni d'une accréditation nationale au profit d'un organe de presse étranger donné ». Pour ce qui est de la liberté de culte et de religion, Tabi a indiqué que celle-ci, consacrée par la Constitution, « s'exerce dans le cadre de la loi et sans discrimination aucune », soulignant que l'Etat « garantit sa protection contre toute influence politique ou idéologique », en application de l'article 51 de la Constitution. Et de préciser que les dispositions régissant la pratique du culte musulman et des autres religions « sont conformes à l'article 18 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques », a-t-il indiqué, affirmant que « les allégations sur l'interdiction, les restrictions et les poursuites judiciaires contre des individus sous prétexte de pratiques de

rites religieux sont infondées » d'autant que « ces personnes sont poursuivies dans des affaires de Droit public ».

LE TERRORISME « EXPLOITE » LA FAÇADE DES DROITS DE L'HOMME

Le rapport présenté par le ministre de la Justice a évoqué le terrorisme, « phénomène transnational et véritable menace pour les nouveaux modèles organisationnels des sociétés humaines, mais aussi pour la sécurité et la stabilité des pays ». « Il est inutile de présager une réponse coordonnée normative à cette forme de criminalité », rappelant les « espaces de liberté assurés par les sociétés démocratiques et exploités par les terroristes pour faire l'apologie de l'intolérance, de l'exclusion de l'autre et rejet de la coexistence en paix », a-t-il ajouté.

Le terrorisme « développe sa capacité de survie » et utilise « la façade des droits de l'Homme comme couverture, à travers l'exploitation des cadres juridiques, politiques et médiatiques et parfois syndicaux, notamment sur les réseaux sociaux en vue d'utiliser leurs outils afin de labelliser la diversité et l'exception contre les différentes franges de la société, nourrir la haine contre les institutions et inciter à l'insubordination civile et au séparatisme ». A noter, que la majorité écrasante des pays intervenants lors de cette session ont salué les réalisations de l'Algérie en matière des droits de l'Homme et les chantiers de réformes ouverts en vue de leur promotion. Ils ont également loué la coopération de l'Algérie avec les mécanismes internationaux en la matière, à travers l'invitation de rapporteurs spéciaux relevant du Conseil des droits de l'Homme et son invitation ouverte au Haut-Commissaire des droits de l'Homme pour visiter l'Algérie.

Sarah Oubraham

DÉCÈS DE ROBERTO MUNIZ DIT « MAHMOUD L'ARGENTIN »

L'Algérie perd un autre ami de sa Révolution

L'ami de la Révolution algérienne, membre de l'Armée de libération nationale, Roberto Muniz dit « Mahmoud l'Argentin » est décédé, selon le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, cité par l'Agence nationale de presse (APS). Le défunt a rejoint les rangs de la Guerre de libération nationale en 1959. Il a eu ses premiers contacts avec les émissaires du Front de libération nationale (FLN) à Buenos Aires en 1956 alors qu'il était secrétaire général du Parti ouvrier argentin. Il contribua à l'internationalisation de la cause algérienne et de la Révolution. Imprégné de la Révolution algérienne, feu Roberto, dit « Mahmoud », rejoint les rangs de l'ALN pour s'occuper de l'aspect technique de la fabrication d'armes, avant de s'installer à Alger, au lendemain de l'indépendance. En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde sympathie à la famille du défunt et à ses proches en Algérie et en République amie d'Argentine, ainsi qu'à tous ses camarades Moudjahidine et compagnons de la Révolution, priant le Tout Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis, et de prêter à ses proches patience et réconfort. Avec la disparition de ce « symbole », l'Algérie perd « un ami de la Révolution, un militant farouche et un grand Moudjahid », a affirmé le ministre.

R. N.

STATUTS DE L'AUTO-ENTREPRENEUR ET DE LA FONCTION PUBLIQUE Deux projets de loi votés demain à l'APN

Le projet de loi portant statut de l'auto-entrepreneur sera soumis au vote, demain, jour de la reprise des travaux en plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le document en question a été examiné, par la Commission des affaires économiques de l'APN, qui s'est penchée, précisément sur les 32 amendements proposés au projet de loi portant statut de l'auto-entrepreneur. La réunion s'est déroulée, pour rappel, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid. Outre le projet de loi portant statut de l'auto-entrepreneur, les députés devront aussi voter, le même jour, le projet de loi complétant l'ordonnance N°03-06 du 15 juillet 2006, portant statut général de la Fonction publique. Les travaux de l'APN se poursuivront, le lendemain, mardi, avec la présentation du projet de loi de Finances 2023, (PLF 2023).

R. N.

LA DEUXIÈME COMMISSION DE L'AG DE L'ONU RECONNAÎT LA SOUVERAINÉTÉ PALESTINIENNE SUR LES TERRITOIRES OCCUPÉS

Une gifle de plus pour l'entité sioniste

La Deuxième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, qui a adopté un projet de résolution relatif à la souveraineté permanente du peuple palestinien sur ses ressources naturelles, a adopté, par 98 voix pour et 52 contre, une résolution permettant à l'autorité palestinienne de recourir à l'arbitrage de la Cour de justice internationale concernant les pratiques et les mesures expansionnistes de l'entité sioniste dans les territoires occupés, a indiqué l'agence de presse palestinienne Wafa.

L'Algérie, pays qui a abrité le très réussi Sommet arabe où la centralité de la question palestinienne était au cœur de la Déclaration d'Alger, n'a pas dérogé à son soutien indéfectible à la cause du peuple palestinien en adoptant la résolution. Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad Al-Maliki, a salué le vote en faveur de la décision, affirmant que cela "confirme le droit du peuple palestinien et sa souveraineté sur ses ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, les ressources de l'électricité et le gaz". Jeudi, la Deuxième Commission avait adopté, par 151 voix, "un projet de résolution relatif à la souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris El-Qods-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs res-



sources naturelles". Le texte exige de l'entité sioniste occupante de "cesser d'exploiter, d'altérer, de détruire, d'épuiser et de mettre en péril les ressources naturelles de ces territoires qu'elle occupe au mépris des résolutions de la communauté internationale".

Al-Maliki a souligné que l'occupation sioniste "bafoue les bases du droit international, à travers le mur d'apartheid et la construction des colonies". Il n'a pas manqué à cet égard d'appeler la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à contraindre l'occupation à respecter les résolutions internationales et à assurer la liberté du peuple palestinien d'exploiter ses ressources naturelles". L'accélération des projets expansionnistes sionistes en Palestine occupée a vivement préoccupé, mercredi, les délégations de la Quatrième Commission de l'ONU, chargée des questions politiques spéciales et de décolonisation, à l'ouverture du débat sur les pratiques et activités d'implantation sionistes affect-

tant les droits du peuple palestinien et des autres arabes des territoires occupés.

Il faut rappeler, dans ce cadre, que le processus d'annexion s'est accéléré ces dernières années, aidé en cela par la dynamique de normalisation des relations de certains pays arabes avec Israël et le laxisme complice de certains pays occidentaux membres du Conseil de sécurité de l'ONU.

Venue présenter les deux rapports du secrétaire général de l'ONU sur les colonies de peuplement sionistes en Palestine occupée, y compris El-Qods-Est, et le Golan syrien occupé, la Sous-secrétaire générale aux droits de l'Homme, Ilze Brands Kehris, a indiqué que les projets de construction de colonies de peuplement ont progressé, avec l'approbation de quelque 9 200 logements en Cisjordanie occupée et l'établissement, par les colons, de 16 nouveaux avant-postes. Le transfert par l'entité sioniste de sa propre population civile sur le territoire qu'elle occupe est interdit par le droit internatio-

nal humanitaire et peut constituer un crime de guerre, a rappelé Mme Brands Kehris.

L'occupation sioniste a en outre continué de consolider les blocs de colonies de peuplement à l'aide de routes de contournement et du mur de séparation, outre les expulsions arbitraires, les démolitions de logements et les déplacements forcés. L'année 2022 a été la plus meurtrière depuis 2006 pour les Palestiniens vivant en Cisjordanie occupée, avec au moins 121 martyrs, dont 27 enfants, a noté le président du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques sionistes affectant les droits de l'Homme du peuple palestinien et des autres arabes des territoires occupés, en présentant son rapport annuel. Il a également fait état d'un niveau de violence sans précédent des colons sionistes, dont des cas d'agressions, souvent facilités par les forces d'occupation, qui ont augmenté de 34% depuis 2021. Il faut rappeler, dans ce cadre, la résolution adoptée par 98 membres de l'Assemblée générale de l'Onu et qui donne le droit à l'autorité palestinienne de recourir à l'arbitrage de la Cour de justice internationale. Cette résolution, une de plus dans le lot de certaines dénonçant les exactions d'Israël dans les territoires occupés a permis de dévoiler au grand jour l'attitude ambiguë de certains pays. C'est ainsi qu'on note parmi les 58 membres qui se sont abstenus lors de l'opération de vote, des pays comme l'Albanie, la Bosnie Herzégovine l'Inde ou encore l'Espagne et la Suède qui a renié les positions pro-palestiniennes défendues par le regretté Olof Palm. On compte également parmi les rangs des abstentionnistes, la Côte d'Ivoire, l'Erythrée, l'Éthiopie, des pays membres de l'Union africaine qui condamne l'occupation des territoires palestiniens ou encore la France, un pays membre du Conseil de sécurité et membre du Conseil de l'ONU des droits de l'Homme.

Slimane B.

EXPORTATIONS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET ENGRAIS RUSSES

Lamamra appelle à la levée des obstacles

Des chefs d'État et de gouvernements, des ministres, des responsables d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales ainsi que des acteurs du secteur privé s'étaient retrouvés, deux jours durant, dans la capitale française pour participer au 5e Forum de Paris sur la paix, dont les travaux ont débuté vendredi et se sont achevés hier.

L'objectif de cette importante rencontre c'est d'examiner les principales problématiques dans le monde, proposer des solutions pour atténuer les chocs multiples et les conséquences socio-économiques des crises et éviter une aggravation de la polarisation mondiale qui hypothèque la coopération internationale. Placé sous le thème « Surmonter la multicrise », cet événement intervient dans un contexte complexe marqué par une pandémie qui a aggravé les inégalités mondiales et un clivage géopolitique aigu né de la guerre entre la Russie et l'Ukraine avec des retombées politiques et économiques internationales.

Du côté algérien, c'est le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale

à l'étranger, Ramtane Lamamra, qui a pris part à cette rencontre, en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

À l'occasion, Lamamra s'est entretenu avec ses homologues des Pays-Bas, du Sénégal, du Rwanda, de la Norvège, de la Croatie et de la Palestine, ainsi qu'avec le Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell. Les discussions ont porté sur les questions d'intérêts communs, les questions régionales et internationales.

Dans une déclaration à l'agence russe Sputnik, prononcée en marge des travaux de cette nouvelle édition, Lamamra a plaidé à ce que les exportations de produits agricoles, alimentaires notamment le blé, et les engrais russes, soient épargnées par des restrictions, interdictions ou autres sanctions qui touchent la majorité des secteurs russes en raison de la guerre avec l'Ukraine. « Les exportations de produits alimentaire et engrais russes ne devraient pas être soumises à des restrictions ou sanctions. Nous devons tout faire pour prolonger l'accord sur les exportations des céréales qui

devrait arriver à terme le 19 novembre en cours», a ajouté le chef de la diplomatie algérienne, tout en appelant toutes les parties à agir avec de bonnes intentions pour arriver à cet objectif. « Il est important de faciliter les exportations des produits alimentaires, notamment le blé », a encore souligné Lamamra.

Vendredi, soit le jour de l'ouverture de la rencontre de Paris, une rencontre a eu lieu au Palais des Nations, à Genève, regroupant la secrétaire générale de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), Rebeca Grynspan, et le chef de l'agence humanitaire de l'ONU, Martin Griffiths, et le vice-ministre des Affaires étrangères Sergey Vershinin. Au menu : discuter des obstacles aux exportations d'engrais et de céréales russes alors que l'accord sur les céréales signé en juillet dernier arrive à terme le 19 du mois en cours. Selon des médias, citant de hauts responsables russes à Genève, les deux parties ne sont pas encore parvenues à un accord sur la question. Du coup l'accord sur les céréales pourrait ne pas être renouvelé d'où peut-être les propos de la Turquie qui

avait affirmé que l'accord signé auparavant ne devait pas être fixé par un calendrier.

LE CONTINENT AFRICAÏN PÉNALISÉ PAR LES SANCTIONS

Pour rappel, le président russe Vladimir Poutine, avait déjà déploré les blocages d'engrais dans les ports européens, qui nuisent notamment aux pays africains. Le Président russe avait précisé que 300.000 tonnes de fertilisants étaient ainsi coincés dans les ports européens, alors que la Russie était prête à en faire cadeau aux pays dans le besoin.

Moscou, a par ailleurs, déclaré que les exportations d'engrais russes vers les pays amis avaient augmenté. Le 2 novembre dernier, le Mali à titre d'exemple a annoncé qu'il allait recevoir 55 000 tonnes d'engrais et de blé et 60 000 tonnes d'hydrocarbures en provenance de Russie. Alors que le Malaoui, recevra, pour sa part, la semaine prochaine des engrais venant de la Russie, a annoncé le bureau de l'Organisation des Nations unies. L'Ukraine et la Russie avaient signé cet accord pour les exportations des céréales ukrainiennes en mer Noire, lors d'une

cérémonie inédite entre pays en guerre, le 22 juillet dernier.

Cet accord, négocié avec Kiev et Moscou avait permis de soulager les marchés mondiaux, les deux belligérants pesant à eux seuls 30 % du commerce mondial de blé. Le principe des exportations russes d'engrais et de produits alimentaires avait été adopté le 22 juillet en Turquie en même temps que l'accord sur les exportations de céréales ukrainiennes, qui arrive à expiration le 19 novembre. L'accord est signé pour quatre mois. Vingt (20) à 25 millions de tonnes de céréales étaient en souffrance dans les silos des ports ukrainiens avant cet accord. Le mécanisme de contrôle multipartite mis en place a permis depuis d'exporter 10,2 millions de tonnes de céréales et produits alimentaires d'Ukraine, de faire baisser les prix sur le marché mondial et de fournir certains pays, qui ont un besoin urgent de nourrir des populations affamées.

Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), 47 millions de personnes supplémentaires sont exposées à "une faim aiguë" depuis le début de la guerre.

Brahim Oubellil

OUVERTURE HIER DE LA SMEX À LA SAFEX D'ALGER

Accéder aux chaînes de valeur mondiales

Initiée par la Ligue des États arabes et confiée à l'Union arabe pour le développement des exportations industrielles (AUIED), en partenariat avec la Société algérienne des Foires et de l'exportation (SAFEX), la première édition de la Conférence et l'Exposition arabe et internationale des petites et moyennes Entreprises (SMEX) a débuté hier au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger).



Ph. : Mourad Sid

Un événement qui se tiendra jusqu'au 14 novembre en cours, sous le slogan « La quatrième révolution industrielle : défis et opportunités pour les PME ». La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, le ministre de l'Industrie, M. Ahmed Zeghdar, ainsi que le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires économiques, Yacine Ould Moussa. La SMEX vise à construire une plate-forme d'affichage, de commerce, d'échange et de coopération pour les Petites et Moyennes entreprises au niveau national et international, afin

d'accroître la compréhension, de renforcer la coopération, d'élargir les échanges et de développer les petites et moyennes entreprises arabes et leurs homologues étrangères. Quelque 400 exposants, algériens, africains et arabes y participent, représentant divers secteurs dont notamment l'industrie mécanique, les télécoms, les services financiers, le tourisme, les TIC, la logistique et l'agroalimentaire. Un rendez-vous qui permettra aux exposants et aux visiteurs de créer de nouvelles opportunités commerciales et de construire un réseau de relations d'affaires, d'accroître la reconnaissance et la notoriété, et obtenir une visibilité média-

rique vitale. Les débats et panels prévus à cette occasion se focaliseront aussi sur les perspectives de coopération arabo-africaine dans le domaine des PME, la mise à niveau de ces entreprises, ainsi que les opportunités et les défis de la quatrième révolution industrielle (4.0), ainsi que la transformation digitale. Il s'agira pour les investisseurs, chefs d'entreprises, experts et entrepreneurs participants de soulever d'autres axes tels que l'accès des PME aux outils de financement innovants et diversifiés et les expériences réussies dans la promotion des PME aussi bien à l'échelle du monde arabe qu'en Afrique. Ces dernières années, de multiples

problèmes émergents ont posé de sérieux défis aux petites et moyennes entreprises (PME) de la région arabe. De ce fait, surmonter ces défis en offrant de nouvelles opportunités aux PME est fondamental pour positionner les PME arabes en vue d'un progrès et d'une croissance future. Anoter qu'une conférence de « haut niveau » sera au menu de ce salon, à laquelle assisteront des personnalités politiques et économiques éminentes, des hommes d'affaires, des spécialistes et des experts arabes et africains qui devront débattre sur nombre de questions concernant les PME et leur rôle dans les économies. **Hamid Si Ahmed**

LE SALON INTERNATIONAL « WEST AGRO EVENT 2022 » DU 15 AU 17 NOVEMBRE À ORAN

Un rendez-vous d'affaires agricoles

Plus de 200 participants nationaux et étrangers sont attendus au salon international de l'agriculture « West Agro Event 2022 », abrité à Oran du 15 au 17 novembre. Cette manifestation économique est organisée par la direction des services agricoles et de la chambre agricole locales en partenariat avec l'Agence des manifestations et foires « A. OS ». Elle se tiendra sous le patronage du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la wilaya d'Oran. Le responsable de l'organisation, Tayeb Rahmani Salah, a souligné que « Le salon se déroulera dans un espace de plus de 10 000 m2 au niveau du parc d'attractions « Djanattu El Ahlam », au quartier d'El-Hamri. Cet événement vise à tisser des relations d'affaires entre les investisseurs et les entreprises nationales et étrangères, dans le but de concrétiser un partenariat autour des filières de la production végétale, du stockage et de la transformation des produits agricoles et des énergies renouvelables, ont expliqué les organisateurs. L'objectif de cet événement est de mettre en lumière les potentialités et atouts économiques de la région d'Oran dans les filières agricoles, d'élevage et d'agroalimentaire. Il permettra aussi d'aider les participants à identifier les opportunités d'emploi et d'investissement, les facilités administratives, l'assistance technique apportées pour concrétiser les programmes et l'échange d'expériences entre les exposants. Ces derniers auront l'opportunité de présenter leurs produits et services ainsi que leurs projets, leur valorisation et promotion afin de réaliser des transactions commerciales. Le salon réunira des entreprises nationales et étrangères qui développent des activités liées au machinisme agricole, aux produits phytosanitaires, aux engrais, aux semences, aux plantes, aux produits vétérinaires et de santé, à la nutrition animale, aux équipements et accessoires liés à l'élevage bovin, à l'aviculture, à l'apiculture, à l'aquaculture intégrée avec l'agriculture, à l'industrie agroalimentaire et autres créneaux liés au secteur. Les acteurs du secteur seront également présents, comme les organismes relevant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, les bureaux d'études et de consulting, les banques, les compagnies d'assurances et les organismes spécialisés dans la création d'entreprises. Les organisateurs ont prévu, le 16 novembre, la tenue d'un colloque sur les nouvelles dispositions réglementaires régissant l'investissement et encourageant la relance économique relative à l'agriculture qui sera animé par les experts dans le domaine de l'agriculture. **M.Seghilani**

DÉCLARATIONS D'EXPOSANTS

ALLAN ASIIMWE, RESPONSABLE DES EXPORTATIONS ET DE LA LOGISTIQUE DE L'ORGANISATION OUGANDAISE "NUCAFE GRADING LIMITED"

« Exporter vers les marchés internationaux haut de gamme »

Rencontré en marge du salon, le responsable de l'union ougandaise spécialisée dans la production et l'exportation de café, NUCAFE, Allan Asimwe, nous a fait un état des lieux sur la présence à Alger de cet organisme, ainsi que ses ambitions. « NUCAFE signifie l'Union nationale des entreprises agricoles et agroalimentaires du café. Elle a été fondée en 2003 et c'est une organisation entrepreneuriale sociale à but non lucratif. C'est l'organisation faitière des producteurs de café en Ouganda. NUCAFE englobe plus de 200 associations d'agriculteurs communautaires rurales et coopératives, avec plus de 1,5 million de petits producteurs de café », a indiqué notre interlocuteur. Concernant les visées de NUCAFE à travers leur présence en Algérie, le responsable ougandais a révélé, entre autres, que leur organisation « ambitionnait de dévoiler un produit de haute qualité des différentes organisations membres de l'union vers les marchés haut de gamme internationaux, dans le but essentiel de créer une valeur partagée accrue pour les agriculteurs de l'Ouganda ». Pour ce qui est des objectifs de NUCAFE au niveau local, Allan Asimwe nous a révélé qu'il s'agit « d'établir un système durable axé sur le marché d'entreprises et d'organisations de producteurs de café qui sont habilités à augmenter les revenus des ménages agricoles et à améliorer les moyens de subsistance grâce à l'amélioration de l'entrepreneuriat social et de l'innovation. Notre approche est axée sur les agriculteurs pour mieux les positionner au sein de la chaîne de valeur du café en tant que maîtres de leur propre destin. Cela vise à améliorer la qualité et à augmenter la valeur partagée pour les agriculteurs. Toutes ces activités sont mises en œuvre en utilisant un modèle de propriété

agricole ».

DJIHAL HOUAS, INGÉNIEUR EN ENVIRONNEMENT AU SEIN DE LA NEE - SPA (NATIONALE EAU ET ENVIRONNEMENT)

« Sensibiliser les visiteurs sur la question de l'environnement et la valorisation du tri et recyclage des déchets »

Autre exposant accosté durant notre couverture journalistique, le représentant de la société publique NEE, à savoir le jeune ingénieur Djihal Haouas. Ce dernier a bien voulu nous en dire plus sur le stand dont il est responsable. « C'est une société publique par action d'ingénierie regroupant des équipes pluridisciplinaires autour de l'environnement, le traitement et l'hydraulique. Nous faisons beaucoup plus les études et le suivi des études d'impact et traitement des déchets. Ces études concernent les déchets urbains et industriels et leur impact sur l'environnement. Parmi les projets que nous prenons en charge, les études de faisabilité, les dossiers de consultation, l'analyse des soumissions, et les recommandations de soumissionnaires et de réalisation ». A une question sur les enjeux du secteur et ce que la NEE attend de sa présence au salon, Haouas a fait part des questions urgentes à cet égard, notamment sur les risques encourus sur l'environnement et le traitement des déchets en Algérie. « Avec la quantité des déchets qui augmente de plus en plus, les besoins grandissants en eau, ces études sont importantes. Et sur ce point-là, nous accusons un certain retard par rapport aux pays développés, comme l'Allemagne qui est très avancée dans ce domaine. Notre présence à ce salon sera donc l'occasion de présenter nos réalisations à l'échelle nationale, même si ce secteur nécessitera encore beaucoup d'efforts. D'où l'importance d'un schéma directeur de la gestion des déchets, en commençant par le citoyen, jusqu'à l'usine de recyclage. Nous devons sensibiliser tout le monde sur l'importance du tri des déchets. C'est beaucoup plus du ressort de l'Agence

nationale des déchets, le maître d'ouvrage délégué par le ministère de l'Environnement des études, qui œuvre dans la caractérisation des déchets et des sondages au niveau des foyers, selon les différentes régions du pays ».

HAMADOU ANIS - BRAND MANAGER DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE PRIVÉE "EL-GHAZOU"

« Promouvoir le produit algérien à l'international »

Cette virée au SMEX nous a également permis de côtoyer le stand de la société privée El-Ghazou. Son représentant, Hamadou Anis, que nous avons sollicité pour un bref témoignage sur l'objectif de la présence de l'entreprise à ce salon, au prélude de son intervention, nous a fait part de quelques informations sur la société El-Ghazou. « Nous sommes spécialisés dans la fabrication de parfums et cosmétiques, et la production de couches bébé et serviettes hygiéniques. Notre marque « L'orage » pour tout ce qui est de l'entretien maison est numéro 1 en Algérie. Notre société a été créée en 1991 nous sommes actuellement l'un des leaders nationaux de l'industrie des cosmétiques et de la cellulose, et notre priorité c'est la qualité », a-t-il expliqué. Concernant le but principal de leur présence au SMEX, le jeune manager a ajouté : « En plus de nos ambitions dans la création de nouvelles gammes et notre stratégie d'extension, notre ambition est de rayonner au niveau international, bien que nous exportons déjà nos produits dans certains pays. Nous sommes toujours présents dans les salons du genre, mais celui-là a un caractère spécial, étant donné qu'il réunit plusieurs pays de la région et des pays africains quelques jours après la tenue du Sommet arabe. Ce sera donc l'opportunité, non seulement de faire la promotion de nos produits au niveau local, mais aussi de faire briller le produit algérien chez nos frères arabes et africains ».

Propos recueillis par Hamid Si Ahmed

ALLÈGEMENT DU CARTABLE SCOLAIRE

Pari gagné pour le MEN ?

Alors que beaucoup de mesures ont été prises par le ministère de l'Éducation nationale pour l'allègement des cartables scolaires, il est légitime de se poser aujourd'hui des questions quant à leur efficacité sur le terrain surtout que pas plus tard que jeudi dernier, l'on continuait de voir des élèves toujours trainer des cartables toujours aussi lourds, au moment où les dispositions du ministère étaient pourtant déjà entrées en vigueur.



Ph: DR

De la tablette électronique au deuxième exemplaire du livre scolaire, passant pas le lancement du livre numérique, il semble que le département d'Abdelhakim Belabed n'a ménagé aucun effort pour mettre fin au problème du poids du cartable qui persiste depuis plusieurs années, mais pour surtout appliquer les instructions du Président Tebboune, allant dans ce sens. Jusqu'ici tout semble être parfait, pour justement alléger de manière efficace les élèves de leur fardeau quotidien dont les répercussions peuvent être irréversibles sur leur santé, mais si l'on voit de tout près, l'on se rend vite compte que certaines de ces mesures ne peuvent profiter à l'ensemble des 5 millions 600 mille élèves du primaire des quatre coins du pays.

Il en est le cas pour ce qui est du livre numérique qui, malgré la gratuité de son utilisation, il pourrait ne pas être en effet accessible pour la totalité de ces élèves. Car pour pouvoir accéder à ces livres il faut avoir un PC portable ou micro ordinateur, une tablette électro-

nique ou un Smartphone. Or, l'on sait tous qu'il y a, malheureusement, aujourd'hui des familles algériennes qui ne peuvent pas se permettre ces moyens technologiques, notamment celles issues des zones enclavées ou celles habitant dans l'extrême désert. C'est de même pour la couverture en réseau internet, qui enregistre des dysfonctionnements même au niveau des grandes villes. Il faut dire que bien que le lancement du livre numérique a été fait jeudi dernier, il est certain que beaucoup d'élèves n'ont pas été jusqu'à le télécharger pour les raisons évoquées plus haut.

Si l'on s'attendait à ce que leur utilisation soit généralisée à commencer d'aujourd'hui, il serait judicieux que le Men refasse ses calculs et prenne en considération les situations évoquées. S'agissant d'autre part de la généralisation de l'utilisation de la tablette électronique, là encore il y a à dire car depuis la rentrée scolaire, les choses semblent être stagnées, car rien qu'au niveau de la capitale, rares sont les écoles qui ont été dotées de cet outil

informatique, au moment où l'on s'attendait à ce que chaque élève puisse avoir réellement sa propre tablette.

OÙ ON EN EST AVEC LE DEUXIÈME MANUEL SCOLAIRE

De ce qui est, par contre, de l'utilisation d'un deuxième exemplaire du manuel scolaire dans les écoles, l'opération semble ne pas porter ses fruits, en tout cas pas pour le moment, puisque beaucoup d'élèves rencontrés ici et là attestent que leurs établissements n'ont pas mis à leurs dispositions ces manuels doubles. Il faudra relever, à ce propos, que selon le directeur de l'Éducation d'Alger Ouest, des inspecteurs de l'éducation ont entamé, la semaine dernière, des campagnes de sensibilisation et d'inspection au niveau des établissements scolaire pour la vérification du poids des cartables et le niveau d'application, par les écoles, des instructions du MEN après la distribution du deuxième exemplaire du livre scolaire. L'on rappellera, à cet effet, que le ministère de l'Éducation a procédé, pour

la première fois, le 17 octobre dernier, à la dotation des écoles primaires à travers l'ensemble du territoire national des copies des livres scolaires, au profit des élèves de la 3e, 4e et 5e année.

L'opération de distribution de ces copies sensées profitées à 3 millions d'élèves a été prise en charge par les centres de wilaya et les centres régionaux de distribution des documents pédagogiques (CRDDP), relevant de l'Office national des publications scolaires (ONPS). Le but étant de fournir des copies conformes aux livres scolaires dédiés aux élèves de la 3e, 4e et 5e année primaires soit 8 titres pour chaque élève de 3e année, 8 titres pour chaque élève de 4e année et 9 titres pour chaque élève de 5e année primaire. Ces copies sont la propriété des écoles et sont sensées être utilisées en classe par les élèves des niveaux concernés. Chaque élève des niveaux susmentionnés aura, en sa possession, un livre, acheté ou obtenu gratuitement selon le cas, qu'il gardera à son domicile, et un second exemplaire à l'école.

Ania Nch

UN OUTIL POUR CASSER LE MONOPOLE

Le Conseil de la concurrence va renaître

Le Conseil de la concurrence sera bientôt réactivé à travers le renouvellement de ses structures et de ses membres. Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, en a parlé ce jeudi avec les membres de la commission Finances et Budget de l'Assemblée populaire nationale. Il s'agit, pour le gouvernement, de mettre fin au phénomène du monopole sur les marchandises et de la concurrence illicite, ainsi que les autres dépassements enregistrés sur le marché. Cette mesure est vue comme un complément à la loi sur la spéculation qui a montré son efficacité ces derniers mois, après que les autorités aient pu mettre fin aux pratiques qui prévalaient sur le marché. Pour Abdelkader Berriche, expert en économie et membre de la commission Finances et Budget de l'APN, la redynamisation du Conseil de la Concurrence permettra de contrôler le marché et d'organiser le processus de concurrence, ce qui contribuerait à améliorer l'émergence de l'éthique dans les pratiques commerciales et une meilleure organisation des diverses filières commerciales. D'après lui, le Conseil de la concurrence sera une force de proposition pour le gouvernement et le ministère du Commerce, à travers ses missions et à travers les suggestions qu'il fera au gouver-

nement dans le domaine de la réglementation de l'activité commerciale. Rezig estime que « pour que cette concurrence fonctionne bien et bénéficie aux consommateurs, il faut éviter que les entreprises ne se livrent à des pratiques qui leur permettent de protéger ou d'augmenter leur part de marché et leur revenus sans faire les efforts nécessaires pour baisser leurs prix, améliorer la qualité de leurs produits ou de leurs services ou pour améliorer leurs relations avec leurs clients ». Le ministère du Commerce cite les pratiques qui portent atteinte au bon fonctionnement de la concurrence dont « les abus de position dominante c'est-à-dire les situations où une entreprise et parfois plusieurs entreprises, sans avoir besoin de s'entendre, disposent d'une position sur le marché suffisamment puissante pour fixer leurs prix (ou leurs conditions commerciales) à un niveau supérieur à celui qui résulterait d'une situation concurrentielle ». Durant l'année 2020, le Conseil de la Concurrence a reçu cinq plaintes pour abus de position dominante et pratiques restrictives à la concurrence, émanant d'entreprises et d'institutions, ainsi que deux demandes d'avis. Pour rappel, lors de la réunion du conseil des ministres, le 16 mai 2021, le président Abdelmadjid Tebboune avait appelé à « l'application effective de la

loi relative à la concurrence, notamment l'interdiction des situations de monopole et la lutte contre les pratiques visant leur exploitation pour la perturbation de l'approvisionnement du marché national». Autrement dit : mettre fin aux pratiques anticoncurrentielles telles que l'abus de position de monopole, la position dominante, la concurrence déloyale et les ententes entre les entreprises. Il est indispensable, selon les experts, de dresser un état des lieux en matière de politique de concurrence et identifier les mesures à appliquer pour le respect de la concurrence et lutter contre les positions de monopoles. Le but est, expliquent-ils, de stabiliser le marché et protéger les intérêts légitimes des consommateurs. Cela justifie amplement la relance du Conseil de la concurrence dont le principal défi à relever sera sans doute à l'intégration des opérateurs exerçant dans l'informel qui s'est constitué en réseaux très solides et dont le poids sur les marchés est considérable. En fait, ce sera certainement la première priorité du Conseil de la concurrence, sachant que l'informel échappe à toutes les lois, a fortiori celles relatives au commerce et est absent du champ d'activité des autorités de régulation.

M'hamed Rebah

PRODUITS DE CONSOMMATION DESTINÉS À LA CONTREBANDE Saisies tous azimut des Douanes à travers le pays

Les services de Douanes ont procédé, en coordination avec les services de Sécurité, à la saisie de quantités considérables de produits de consommation et autres marchandises destinés à la contrebande dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier, un communiqué de la Direction générale des Douanes. Le communiqué a précisé que les agents de la brigade polyvalente des Douanes relevant des services de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'El-Oued territorialement rattachée à la Direction régionale des Douanes d'Ouargla, ont intercepté en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire, un véhicule étranger chargé de marchandises dans le cadre des efforts conjoints menés sur le terrain par les services opérationnels des brigades des Douanes. Ce dernier avait à bord « 161 litres de huile de table, 24 boîtes de lait pour enfants (400 grammes), 2 760 paquets de biscuit, 8 430 boîtes de jus, 10 bidons de cacahuètes salées de 50 kg, 20 cartons de chocolat, 3 cartons de papier blanc et de 350 sacs en plastique », a indiqué le communiqué. Ajoutant que l'opération « s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la contrebande notamment des produits de large consommation subventionnés en vue de préserver la stabilité du marché national, en application des instructions des hautes autorités du pays visant à assurer au citoyen un approvisionnement permanent et continu en produits de consommation ». Par ailleurs, dans le cadre des efforts soutenus, menés sur le terrain par les services opérationnels des brigades douanières, les agents de la Brigade douanière mobile de Constantine et de la Brigade douanière polyvalente de Tadjanet, relevant toutes deux de la Direction régionale des Douanes de Constantine, ont arrêté un camion chargé de 50 fusils de chasse avec leurs accessoires, 60 tubes métalliques pour fusils de chasse, 50 flèches, 520 appareils Bluetooth et 280 chargeurs de téléphones portables, a indiqué la Direction générale des Douanes, faisant état de la saisie, lors de l'opération, d'une somme d'argent en dinars et de la marchandise utilisée pour dissimuler les objets incriminés. Dans une opération distincte, les agents de la Brigade douanière mobile de Ouled Djellal, relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes de Biskra, ont arrêté un véhicule de tourisme chargé de 3 000 paquets de cigarettes de marque étrangère (HP). Ces deux opérations entrent dans le cadre de « la mission de contrôle des Douanes algériennes pour la lutte contre la contrebande, sous toutes ses formes, la protection de l'économie nationale et la préservation de la santé des citoyens ».

M. Seghilani

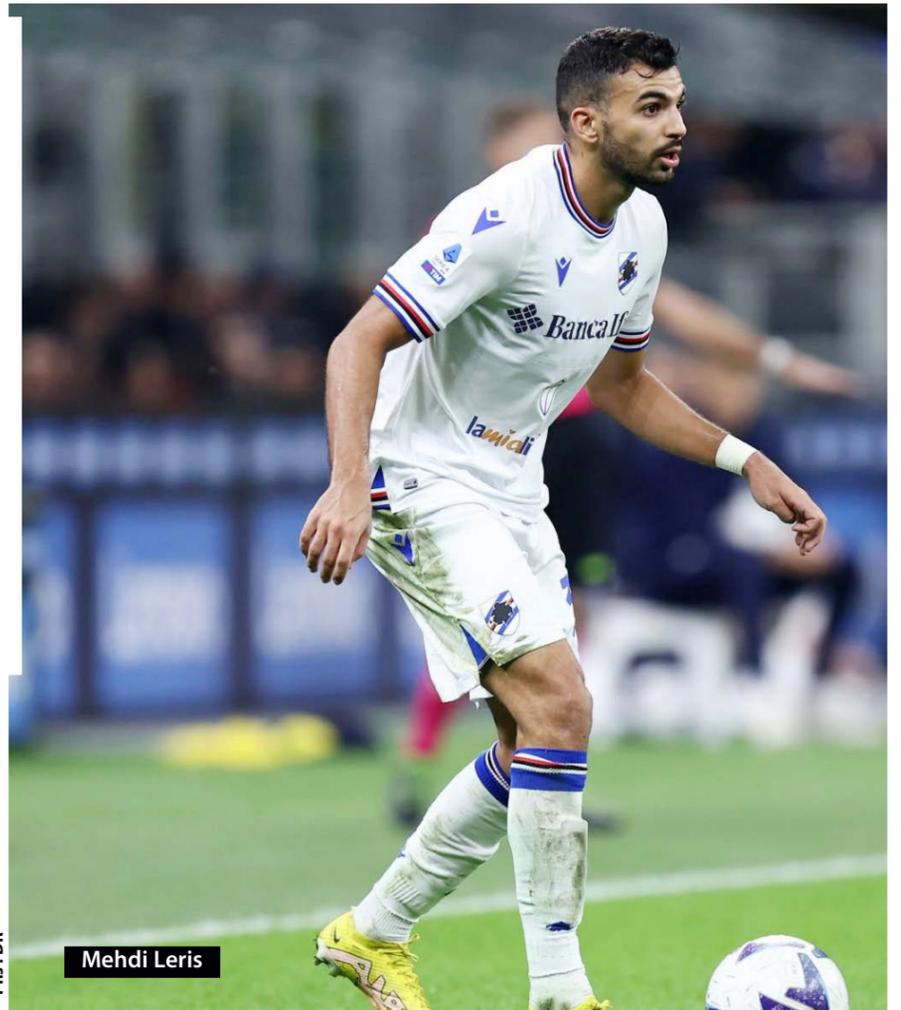
**S
T
R
O
P
S**

BELMADI CONVOQUE 24 JOUEURS
POUR LE MALI ET LA SUÈDE

Une première pour Leris, retour de M'Bolhi et Benrahma

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a retenu 24 joueurs pour le prochain stage des Verts et des deux rencontres amicales contre le Mali, le mercredi 16 novembre au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h30), et la Suède, le samedi 19 du même mois, à l'Eleda Stadium de Malmo (20h30), a indiqué la Fédération algérienne de football samedi.

La liste est marquée par la convocation du novice Mehdi Leris, joueur de la formation italienne de Sampdoria (Serie A), ainsi que par le retour du gardien Rais M'bolhi et de l'attaquant Said Benrahma. En revanche, plusieurs joueurs présents lors du stage de septembre dernier ne figurent pas dans la nouvelle liste, il s'agit de Bedrane (Damac FC /Arabie saoudite), Zedadka (LOSC Lille/France), Mrezigue (CR Belouizdad/Algérie) appelé en Equipe nationale A', Brahimi (OGC Nice/France) et Delor (OGC Nice). L'Équipe nationale algérienne affrontera son homologue du Mali, en match amical le mercredi 16 novembre au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h30). Ce sera la première rencontre des hommes de Djamel Belmadi lors de la prochaine fenêtre de la FIFA du mois de novembre. Un second match amical est au programme des Verts contre la Suède le samedi 19 novembre à l'Eleda Stadium de



Mehdi Leris

Malmo (20h30, algériennes). Le Mali et la Suède, respectivement 46e et 25e au dernier classement de la Fifa, publié le 6 octobre, ont échoué à se qualifier pour la prochaine Coupe du monde au Qatar (20 novembre- 18 décembre), au même titre que l'Algérie. La dernière rencontre entre les sélections algérienne et malienne remonte au 6 juin 2021 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, remportée par les Verts (1-0) grâce à un but du capitaine Riyad Mahrez (56e). L'Algérie a rencontré la Suède à quatre reprises par le passé. La dernière opposition entre les deux équipes remonte à 1990. Le match s'est joué à Alger et s'est terminé sur un score de parité (1-1). Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez (Manchester City/ Angleterre) restent sur deux victoires en amical : face à la Guinée (1-0) et au Nigeria (2-1), en matchs disputés respectivement les 23 et 27 septembre dernier au stade olympique Miloud-Hadefi d'Oran.

Liste des 24 joueurs :

- **Gardiens :** Zeghba (Damac FC/ Arabie saoudite), Mandrea (SM Caen/ France), Oukidja (FC Metz/France), Rais M'bolhi (Al Qadsiah FC/Arabie saoudite).
- **Défenseurs :** Mandi (Villarreal/ Espagne), Benayada (WA Casablanca (Maroc), Toubba (Basaksehir FK/Turquie), Tougaï (ES Tunis/ Tunisie), Bensebaini (B. Monchengladbach/ Allemagne), Atal (OGC Nice/France), Mehdi Leris (Sampdoria/ Italie), Hamache Y (SK Dnipro-1/ Ukraine).
- **Milieux :** Zerrouki (FC Twente/ Pays-Bas), Zorgane (Charleroi/ Belgique), Bou-daoui (OGC Nice/ France), Bennacer (AC Milan/ Italie), Bentaleb (Angers SCO/France).
- **Attaquants :** Belaïli (Ajaccio/ France), Ounas (LOSC Lille/France), Amoura (FC Lugano/ Suisse), Slimani (Stade brestois 29/ France), Mahrez (Manchester City/Angleterre), Benrahma (West Ham/Angleterre), Aribi (CR Belouizdad/ Algérie).

IL EST DE PLUS EN PLUS CONVOITÉ

Bentaleb bloqué par le SCO Angers

Après une longue traversée du désert, le milieu de terrain algérien, Nabil Bentaleb, continue d'attiser les convoitises des clubs européens surtout après les copies de premier ordre qu'il est en train de rendre avec Angers, club de première division française, qu'il a rejoint en janvier dernier.

Tout le monde s'accorde à dire qu'Angers est devenu trop petit pour un joueur au potentiel énorme comme Bentaleb, surtout que ce dernier a retrouvé la plénitude de ses moyens, qui lui ont permis de réintégrer les rangs de la sélection nationale.

Le fait d'ailleurs que le club angevin, que préside l'Algérien, Saïd Chabane, se morfond dans le bas du classement du championnat de France et se trouve sérieusement menacé de relégation, a motivé des clubs mieux nantis de cibler l'international algérien.

On pense notamment à la



formation anglaise de Brighton qui a officiellement fait une offre à la direction d'Angers pour s'offrir les services de Bentaleb. Mais la réponse de Saïd Chabane et ses collaborateurs ne s'est pas faite attendre, puisqu'ils ont donné une suite défavorable à cette offre.

Voilà qui devrait déplaire à Bentaleb, avide de retrouver le championnat anglais où il s'était illustré dès son jeune âge, puisqu'il a évolué avec l'équipe première de Tottenham alors qu'il n'avait que 19 ans.

Outre l'offre anglaise, d'autres clubs du vieux conti-

ment ont souhaité s'attacher les services de Bentaleb. On pense notamment à Lille, le club de la ville natale du joueur qui bouclera dans quelques jours ses 28 ans. Ce dernier est d'ailleurs passé par le centre de formation du LOSC de 2004 à 2009, mais il n'a jamais joué avec les A du club des Hauts-de-France. Ce dernier a émis le vœu de signer l'Angevin, mais sans succès aussi.

Sous contrat jusqu'en 2025, l'Algérien ne devrait pas rester au SCO. En difficulté au classement après un premier tiers de saison insuffisant, Angers (19e de L1) joue sa survie cette année et doit lutter pour le maintien.

Cette situation pourrait davantage pousser Bentaleb à quitter Angers au terme de l'actuel exercice sportif, mais pas avant, indique-t-on de sources proches du joueur, et ce, en raison de la position inflexible jusque-là.

Hakim S.

NOUREDDINE KORICHI :

«Halilhodzic n'a pas encore digéré l'ingratitude des Marocains»

L'ancien international algérien et adjoint de Vahid Halilhodzic dans le staff technique de la sélection nationale auteur de la qualification historique aux huitièmes de finale de la Coupe du monde de 2014 s'est dit attristé par le sort qui a été réservé à Halilhodzic par la Fédération marocaine de football, il y a quelques semaines.

«Je suis en contacts permanents avec Halilhodzic, et je dois dire qu'il n'a toujours pas digéré la manière avec laquelle il a été mis à la porte par la Fédération marocaine malgré les services loyaux qu'il a rendus à son équipe nationale, en la qualifiant notamment au Mondial de Qatar», nous a confié Korichi.

L'ancien défenseur central des Verts lors du Mondial 1982 et 1986 se trouve actuellement en Algérie pour participer au jubilé de son ancien camarade en sélection, le gardien de but Drid Nasreddine.

Évoquant Halilhodzic toujours, Korichi a regretté que ce dernier n'ait pas accepté l'offre que lui ont

fait les pouvoirs publics algériens après le retour des Verts du Mondial brésilien en refusant de prolonger son contrat.

«Personnellement, je regrette cette position qu'avait pris Vahid. Avec ce dernier, l'équipe nationale était sur la bonne voie, surtout après un parcours magnifique au Mondial où on était éliminés par l'Allemagne, qui avait décroché le titre quelques jours après, de surcroît dans les prolongations. Ce fut son choix personnel, et nous devions l'accepter. Cela dit, seule l'Algérie s'est montrée reconnaissante envers cet entraîneur, puisqu'on se rappelle qu'avant le Maroc, il a été aussi limogé par la Côte d'Ivoire et le



PH: D.R.

Japon après les avoir qualifiés aussi au Mondial", a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, Korichi, qui active actuellement au sein d'une association caritative en France, a appelé à soutenir la sélection nationale et son entraîneur Djamel Belmadi en vue des prochaines échéances, surtout après l'amère élimination de la prochaine Coupe du monde qui commence dans quelques jours au Qatar.

«Certes, cette élimination est cruelle, d'autant plus qu'on était qu'à quelques secondes du Mondial, mais c'est ça le football, qui nous réserve parfois plein de surprises. C'est très difficile d'accepter ce triste sort, d'autant plus que le Mondial se jouera pour la première fois dans un pays arabe et musulman, mais on doit se tourner vers l'avant», a-t-il insisté.

H. S.

ÉQUIPE NATIONALE A'

Boulbina appelé en renfort pour le stage de Dubaï

Le milieu de terrain offensif du Paradou AC (Ligue 1 algérienne de football) Adel Boulbina (19 ans), a été appelé en renfort par le staff technique de l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, pour le stage préparatoire aux Emirats arabes unis (10-26 novembre), en vue du championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023, NDLR) prévu en Algérie (13 janvier-4 février), a annoncé la Fédération algérienne (FAF), jeudi soir sur son site officiel. Le joueur qui fait partie également de la sélection des moins de 20 ans (U20) a fait le déplacement avec le reste de la délégation jeudi pour les Emirats à bord d'un vol régulier. «Emmenée par Ahmed Khabbouz, membre du Bureau fédéral et

président de la Commission du football amateur, la délégation est arrivée hier très tard dans la soirée à Sharjah. Elle a été accueillie par les membres de la représentation diplomatique algérienne aux Emirats et où toutes les facilitations lui ont été accordées», précise la FAF. Les coéquipiers de l'attaquant Chouaïb Debbih (MC Alger) effectuent ce vendredi en fin d'après-midi leur première séance d'entraînement au stade du club de Sharjah à partir de 18h30. Les "Verts" disputeront trois matchs amicaux sur le sol émirati : le dimanche 13 novembre contre la Syrie, au Sharjah Football Stadium (19h30), le samedi 19 novembre au Fujairah Club devant la Sierra-

Leone (sous réserve d'officialisation) (19h00), et le vendredi 25 novembre face au Koweït, au Dubaï Police Stadium (19h00). Lors du CHAN, l'Algérie évoluera dans le groupe A, domicilié au stade de Baraki, en compagnie de la Libye, de l'Éthiopie et du Mozambique. Les joueurs du sélectionneur Madjid Bougherra entameront le tournoi le vendredi 13 janvier face à la Libye (17h00). Pour rappel, les 18 pays participant à cette compétition ont été scindés en trois groupes de quatre et deux groupes de trois. Les deux premiers des groupes A, B, et C, ainsi que les premiers des groupes D et E se qualifieront pour les quarts de finale.

CÔTE D'IVOIRE

Signature de "l'Accord d'accueil" de la CAN 2023

La Confédération africaine de football (CAF) et la Côte d'Ivoire ont signé vendredi à Abidjan, un accord-cadre pour l'organisation de la 34e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN, a indiqué la Fédération ivoirienne de football (FIF) sur son site officiel. Une Lettre de confirmation a été également signée entre la CAF, la FIF et le Comité local d'organisation, le COCAN. A travers ces actes, la CAF, propriétaire de la CAN, désigne officiellement la Côte d'Ivoire comme le pays hôte de la CAN 2023 qui se jouera de janvier à février 2024. La Côte d'Ivoire qui accueille cette CAN après celle de 1984 veut faire de ce rendez-vous "une fête inoubliable" sur le continent, a dit le Premier ministre ivoirien

Patrick Achi, mettant en "mission" le COCAN pour faire de ceux CAN "la plus populaire et enthousiaste". "Je pense que la Côte d'Ivoire doit être fière et heureuse, parce qu'avec ce que j'ai vu, je pense que ce beau et accueillant pays a les qualités socio-culturelles et sportives pour accueillir la Coupe d'Afrique des nations", affirme de son côté le président de la CAF Patrice Motsepe. Le président de la Fédération ivoirienne de football, Yacine Idriss Diallo s'est dit honoré et fier de voir aboutir le projet de l'organisation de la CAN 2023. Tout en rendant hommage humblement à ses prédécesseurs, qui ont eu l'ingénieuse idée de postuler la candidature de la Côte d'Ivoire à l'organisation de cette CAN en 2024. "Nous y

sommes, 40 ans après celle de 1984. Et c'est une opportunité pour notre pays de développer son football et faire vibrer tout le continent africain. C'est la CAN de l'hospitalité", affirme-t-il. Outre l'Accord d'accueil, la CAF a remis au comité d'organisation locale, le COCAN, l'Accord de Confirmation de l'organisation. Le président du COCAN, le ministre Albert François Amichia est tout aussi reconnaissant envers l'instance pour ce document juridique qui formalise définitivement l'organisation de la 34ème édition de la CAN 2023 en Côte d'Ivoire. La CAN 2023, initialement prévue du 23 juin au 23 juillet 2023 en Côte d'Ivoire, a été décalée à janvier-février 2024, avant annoncé la CAF en juillet dernier.

AG EXTRAORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION DE BOXE Installation des commissions de candidatures et de recours

Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de boxe (FAB), convoqués en session extraordinaire samedi à Alger, ont procédé à l'installation des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes, en vue de l'assemblée générale électorale (AGE) prévue le 21 novembre au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Souidania. Les travaux de l'AGEx se sont déroulés en présence de 56 membres dont 48 au droit de vote (28 ligues, 9 clubs, 9 membres du bureau fédéral et deux ex-président). La session extraordinaire convoquée suite à la suspension provisoire prononcée à l'encontre de l'ex président, Abdennour Fazil-Ferhat, s'est déroulée en présence du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Réda Belakhel. "Aujourd'hui, la situation de la boxe algérienne exige l'unité et le rassemblement de tous les membres de la famille de cet noble art qui a marqué l'histoire du sport algérien à travers les différentes consécration mondiale et olympique.", a indiqué Belakhel aux membres de l'AGEx. Pour le représentant du MJS, plusieurs échéances internationales attendent les athlètes de cette discipline, notamment les prochains Jeux olympiques de Paris. "Nous avons une lourde responsabilité à assumer en tant que gestionnaires et acteurs au niveau du mouvement sportif et c'est à vous maintenant de relever ce défi et permettre aux athlètes de préparer les prochaines échéances dont les JO 2024 de Paris dans les meilleures conditions.", a-t-il ajouté. En vue de la prochaine assemblée générale électorale, consacrée uniquement au vote du président de la FAB, les membres ont procédé à la désignation des membres des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes. La Commission de candidatures est composée de : Belila Ahmed de la ligue d'Ain defla (président), Drif Salim (Oum El Bouaghi) et Kemmouche Rabah (ligue de Mila). La Commission de recours est composée de Rechache Youcef (Tébessa), Ketou Mohamed (Tissemsilt) et Lesoued Samir (club Douera). Celle des passations de consignes se compose de : Cherif Yacine (président), Omari Abdelkabar (Béchar), Babanou Mohamed el Tahar (Elizi). La période de dépôt de candidatures est fixée du 13 au 17 novembre à 12h00, alors que l'étude des dossiers se fera à partir de 14h00 et la liste des candidats sera affichée en fin de journée. La commission de recours entamera ensuite ses travaux qui ont été fixés pour les 18 et 19 novembre jusqu'à midi (12h00). La liste finale des candidats retenus sera affichée l'après midi. Pour rappel, Noureddine Fazil-Ferhat a été élu le 18 mars 2021 à la tête de la Fédération algérienne de boxe (FAB) pour le mandat olympique 2021-2024.

Le Sénégal tente le pari Sadio Mané

MONDIAL-2022

Le Sénégal respire un peu mieux, mais n'est toujours pas rassuré: malgré sa blessure, Sadio Mané, meilleur joueur africain et deuxième du Ballon d'or 2022, figure sur la liste des joueurs retenus vendredi par le sélectionneur Aliou Cissé pour le Mondial-2022.

En présentant sa liste des 26, Cissé est allé jusqu'à se dire "optimiste" quant à la possibilité que l'attaquant-vedette du Bayern Munich et des Lions de la Teranga, touché au péron droit mardi en Championnat d'Allemagne, puisse jouer. Pour autant, le doute est tout sauf dissipé et les supporteurs sénégalais, qui voyaient bien les derniers champions d'Afrique aller loin dans ce Mondial-2022 au Qatar (20 nov-18 déc), vont continuer à trembler. Et l'entraîneur du Bayern Munich Julian Nagelsmann a clairement signifié de son côté que son club n'était pas prêt à prendre le moindre risque. Le Bayern comprend que le Sénégal aimerait le voir jouer, a dit Nagelsmann lors de la conférence de presse précédant le match du championnat samedi contre Schalke 04 à Gelsenkirchen, où Mané sera absent. Mais si, après un nouvel examen dans une dizaine de jours, Mané "a toujours mal et qu'il ne peut pas jouer, alors il ne pourra pas jouer, même si la fédération (sénégalaise) voudrait qu'il joue", a prévenu Nagelsmann.

DEUX OU TROIS SEMAINES

En attendant, "j'ai préféré le garder dans le groupe", a expliqué Cissé à la presse. "Sadio Mané est un joueur important dans notre effectif, il est important de continuer à suivre sa blessure en espérant que d'ici deux ou trois semaines, il y aura une évolution. Mais nous sommes vraiment optimistes". Deux ou trois semaines, cela signifierait que Mané, 30 ans, pourrait rejoindre durant le tournoi, puisque le Sénégal entre en lice dans dix jours, le 21 novembre, contre les Pays-Bas, et affrontera ensuite le



Qatar le 25 et l'Equateur le 29. "On a encore une dizaine de jours devant nous, (ce) qui nous permettra de voir (quelle est) l'évolution, (est-ce que) la blessure continue à se cicatriser ou (est-ce qu'il faut) changer de joueur", a espéré le sélectionneur. Cissé a par ailleurs rappelé que le règlement lui permettait de procéder à un changement en cas de blessure jusqu'à 24 heures du premier match. "Nous ferons un nouveau test dans 10 jours et nous verrons comment progresse son rétablissement", a tempéré Nagelsmann. "Il est très clair que le Sénégal voudrait qu'il joue. Mais au bout du compte, il y a une situation médicale, un diagnostic", a-t-il dit.

"ENCORE LE TEMPS DEVANT NOUS"

Le Sénégal tremble, jusqu'au président Macky Sall, depuis que le meilleur joueur africain 2019 et 2022 est sorti à la 21e minute du match du Bayern face Werder Brême (6-1) mardi soir. Les informations de presse sur un forfait ont causé un effet de choc. Mané s'est rendu jeudi en Autriche voisine de la Bavière pour un nouvel exa-

Une Espagne jeune, avec Ansu Fati mais sans Ramos

Ansu Fati ira au Qatar, pas Sergio Ramos: le sélectionneur de l'Espagne Luis Enrique a annoncé vendredi une liste de 26 joueurs pour le Mondial (20 novembre - 18 décembre) qui comprend notamment le jeune prodige du FC Barcelone, mais pas le taulier défensif du Paris Saint-Germain. Luis Enrique a constitué une liste jeune, mais sans surprise majeure, qui comprend l'expérimenté Sergio Busquets, seul rescapé du sacre mondial de 2010, mais surtout une multitude de pépites, dont Hugo Guillamon (Valence), Yeremi Pino (Villarreal), Nico Williams (Athletic Bilbao), Pedri et Gavi (FC Barcelone), mais pas les anciens cadres Ramos et Gerard Piqué, néo-retraité.

Avec plus de la moitié de la liste qui a moins de 25 ans, l'Espagne avance une des sélections les plus jeunes au Qatar, et rêve de retrouver le toit du monde, douze ans après son titre en 2010 en Afrique du Sud. Les grands absents de la liste sont notamment Inigo Martinez (Athletic Bilbao) et Marcos Alonso (FC Barcelone) en défense, ainsi que Thiago Alcántara (Liverpool), blessé aux ischio-jam-

biers en début de saison, au milieu du terrain. L'avant-centre du Betis Séville Borja Iglesias, qui a été convoqué pour la première fois lors de la fenêtre de fin septembre, ne fait pas partie de la liste. Le défenseur du Barça Eric Garcia, blessé à la hanche gauche, s'est remis à temps pour monter dans l'avion vers Doha, tout comme Koke...

mais pas Gerard Moreno: l'avant-centre de Villarreal, tout juste remis de sa blessure aux ischio-jambiers de la jambe gauche, n'a pas obtenu les faveurs du sélectionneur. - "Juste qu'à la dernière minute" - "On a réfléchi à la liste jusqu'à la dernière minute. Jusqu'à hier soir, on avait encore un doute en attendant, mais on a fini par le lever, la nuit", a affirmé Luis Enrique en conférence de presse, vendredi midi. Au sujet des surprises Yeremi Pino et Ansu Fati, le sélectionneur s'est justifié: "Yeremi Pino grandit en tant que joueur, il réunit toutes les caractéristiques que l'on demande à un ailier. Ansu est dans un processus pour retrouver le joueur qu'il était avant sa blessure. On verra s'il est au niveau ou s'il va récupérer son

niveau d'avant. Il a été l'un de nos doutes jusqu'à la dernière minute. Qu'est-ce qu'y a joué? L'illusion que j'ai de revoir la meilleure version d'Ansu. En est-il proche? Oui, non... on verra. Mais pour lui, revenir ici peut représenter un bon stimulus", a-t-il expliqué. Le "Lucho" Enrique a affirmé qu'il ne va pas "tout changer avant le Mondial", et a encouragé à croire en son jeune groupe. "C'est la sélection de Luis Enrique. On ne va pas mourir de peur. Il n'y a aucun doute sur ce que vous allez voir. Ce sont nos qualités", a harangué le sélectionneur, en référence à un style de jeu fait de passes courtes, de possession et de pression haute qui a hissé l'Espagne au sommet du football mondial en 2010. Gavi, le prodige du Barça qui vient de fêter ses 18 ans le 5 août, deviendra le plus jeune Espagnol à aller à une Coupe du monde, battant ainsi le record de Cesc Fàbregas en 2006 (19 ans et un mois).

La liste de l'Espagne pour le Mondial: **Gardiens:** Unai Simón (Athletic Bilbao/ESP), Robert Sánchez (Brighton/ENG), David Raya (Brentford/ENG).

Défenseurs: Dani Carvajal (Real Madrid/ESP), César Azpilicueta (Chelsea/ENG), Eric García (FC Barcelone/ESP), Hugo Guillamon (Valence CF/ESP), Pau Torres (Villarreal/ESP), Aymeric Laporte (Manchester City/ENG), Jordi Alba (FC Barcelone/ESP), José Gaya (Valence CF/ESP).

Milieux de terrains: Sergio Busquets (FC Barcelone/ESP), Rodri (Manchester City/ENG), Pablo Martín Paéz Gaviria 'Gavi' (FC Barcelone/ESP), Carlos Soler (Paris Saint-Germain/FRA), Marcos Llorente (Atlético Madrid/ESP), Pedro González López 'Pedri' (FC Barcelone/ESP), Koke (Atlético Madrid/ESP).

Attaquants: Ferran Torres (FC Barcelone/ESP), Nico Williams (Athletic Bilbao/ESP), Yeremi Pino (Villarreal/ESP), Álvaro Morata (Atlético Madrid/ESP), Marco Asensio (Real Madrid/ESP), Pablo Sarabia (Paris Saint-Germain/FRA), Dani Olmo (RB Leipzig/GER), Ansu Fati (FC Barcelone/ESP).

ARGENTINE

Lionel Messi affiche ses ambitions

Appelé par Lionel Scaloni, sélectionneur de l'Albiceleste, Lionel Messi s'apprête à disputer sa cinquième Coupe du monde. Interrogé en marge de la plus prestigieuse des compétitions, l'attaquant du Paris Saint-Germain n'a pas manqué de rappeler ses ambitions. L'occasion, également, pour la Pulga d'envoyer un message à ses coéquipiers. Qui succédera à l'équipe de France, championne du monde en 2018? C'est LA question de cette fin d'année 2022. Placée dans le groupe C en compagnie de l'Arabie Saoudite (22 novembre), du Mexique (26 novembre) et de la Pologne (30 novembre), l'Argentine, invaincue depuis 35 matches, aura forcément de grandes ambitions lors de ce Mondial qatari, prévu du 20 novembre au 18 décembre prochain. Sous la houlette de Lionel Scaloni, qui vient d'annoncer sa liste des 26, les coéquipiers de la Pulga tenteront, ainsi, d'aller au bout et de soulever un troisième trophée en deux ans. Éliminée par la France lors du dernier Mondial, l'Argentine, fort de deux trophées (Copa America, Finalissima 2022) au cours des derniers mois, aura donc forcément à cœur de confirmer sa forme du moment, qui plus est à l'heure où Lionel Messi s'apprête, très certainement, à disputer sa cinquième et dernière Coupe du monde. Longuement interrogé dans un entretien accordé à Olé, l'attaquant du Paris Saint-Germain, auteur de 12 buts et 14 passes décisives toutes compétitions confondues depuis le début de la saison, s'est d'ailleurs montré confiant.

LIONEL MESSI MET EN GARDE SES COÉQUIPIERS!

«Ce groupe est similaire à celui de 2014, quand on a atteint la finale. A partir de là, j'ai compris qu'il fallait croire en un groupe fort comme celui-là et aussi qu'il est important de bien démarrer pour la suite de la Coupe du monde. Ce groupe est devenu fort lorsque nous avons perdu contre le Brésil lors de la Copa América 2019», a tout d'abord déclaré l'ancien buteur du Barça avant de revenir sur la particularité d'une telle compétition: «on est très excités et on sait qu'on est dans un grand moment, mais il faut savoir que c'est une Coupe du monde et c'est très difficile de la gagner. Dans un match tout peut arriver et il y a des détails qui marquent». «On sait que nous pouvons gagner, mais pas que nous allons gagner avec certitude comme le pensent tous les Argentins. Il se passe toujours des choses dans la Coupe du monde que vous ne pouvez pas imaginer. Vous n'avez qu'à penser au premier match et non aux autres. Je ne suis pas du genre à faire des promesses. Dieu est celui qui décide de ce qui doit arriver. Je ne pense qu'à cela», a ainsi détaillé le septuple Ballon d'or avant d'avouer la pression mise par son entourage: «il y a une grande anxiété dans la famille, comme dans tout le pays. Antonella me demande. Thiago regarde tout le temps des vidéos de l'équipe nationale, regarde le calendrier et il me met une pression terrible». Prêt à tout pour emmener les siens au bout, l'atout numéro 1 de l'Albiceleste n'a pas manqué de rappeler à ses coéquipiers l'importance du premier match. Celui-ci aura lieu le 22 novembre prochain contre l'Arabie Saoudite. L'occasion pour les Argentins de bien débiter, ou non, ce Mondial.

CHLEF. PORTS ET ABRIS DE PÊCHE

Vaste campagne de nettoyage

Une vaste campagne de nettoyage des ports et abris de pêche du littoral de Chlef a été lancée, jeudi, par la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya, a-t-on appris auprès de cette dernière.

L'opération, lancée sous le signe "Pour un port propre et sûr", vise l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs, de manière à préserver leur santé notamment, parallèlement au nettoyage des quais et autres espaces d'exposition du poisson, aux fins de préserver les produits, tout en évitant la pollution du milieu maritime", a indiqué, à l'APS, le directeur du secteur, Hocine Melikéche. Cette campagne a été lancée à partir de l'abri de pêche de la commune de Sidi Abderrahmane (Nord-ouest de Chlef), avec une forte participation des professionnels du secteur, d'associations du domaine et d'organismes publics concernés. L'opération sera étendue, les 16 et 17 novembre courant, au port d'El-Marsa, avant d'englober le port de Ténès les 24 et 25 novembre, puis l'abri de pêche



de Beni Haoua à la fin du mois, a informé le même responsable. De nombreux pêcheurs

approchés, par l'APS, ont salué cette campagne de volontariat, visant à "préserver et valoriser

les infrastructures du secteur de la pêche de manière à nous aider à accomplir notre travail dans les meilleures conditions possibles, tout en prévenant la pollution marine du littoral", ont-ils indiqué.

À noter l'achèvement, dernièrement, par la même direction, de l'opération de retrait des épaves de 19 vieux bateaux abandonnés au niveau des quais des ports, ou échoués dans leurs eaux, dans le cadre de la mise en œuvre de la décision de la réunion interministérielle de juin dernier portant sur la gestion des ports de pêche et le retrait des épaves des bateaux et embarcations abandonnées au niveau de ces structures.

TÉBESSA. HABITAT

Vers la distribution de 1.000 LPL à Boulhaf-Dir

Au total, 1 000 logements publics locatifs (LPL), réalisés au nouveau pôle urbain de la commune de Boulhaf-Dir relevant de la wilaya de Tébessa, seront attribués à leurs bénéficiaires durant l'année prochaine (2023), a indiqué jeudi le wali. Lors de sa visite de ce projet, M. Saïd Khalil a déclaré que la distribution de ce nombre d'habitations a été fixée pour le 5 juillet prochain, insistant sur la nécessité du renforcement du chantier de réalisation en mains d'œuvre et équipements nécessaires. Le même responsable a insisté sur l'impératif respect de la qualité des travaux, de maintenir les normes en vigueur et de porter une attention au volet esthétique d'habitations, en plus de respecter les délais de réalisation, d'autant plus que le taux d'avancement des travaux, est actuellement estimé à 30 %. Plus de 30 000 demandes de logements, tous segments confondus, ont été recensées par les services de la wilaya de Tébessa, a rappelé le chef de l'exécutif local. Aussi, il sera procédé de manière progressive, à la distribution de 2 000 unités d'habitation, de ce même type d'habitat, en cours de construction au niveau du pôle urbain de Doukane, sis au chef-lieu de wilaya, a encore révélé le wali.

EL-BAYADH. FOIRE DES PRODUITS AGRICOLES LOCAUX Quinze exposants présents

Quinze (15) exposants activant dans plusieurs filières agricoles participent à la foire de wilaya des produits agricoles locaux, organisée, jeudi, à El-Bayadh à l'initiative de la chambre agricole du secteur. La manifestation, tenue à la maison de la culture "Mohamed Belkheir", enregistre la participation d'agriculteurs des communes de Brizina, Boussemghoun, El-Bayadh, Labiodh Sidi Cheïkh, Stitine et Arbouet. Il s'agit entre autres de producteurs de légumes et de fruits, d'oléiculteurs, d'apiculteurs et des produits de consommation extraits d'animaux ou de végétaux. Le secrétaire général de la Chambre locale de l'agriculture, Abdekhalik Makhloufi, a souligné que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de l'encouragement et de l'accompagnement des producteurs et de la valorisation de la production locale. Elle vise également, selon lui, à faire connaître les produits agricoles de la wilaya, à assurer leur développement et promotion et à créer des espaces pour leur disponibilité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la wilaya. La même chambre œuvre également, à travers ces manifestations et foires locales périodiques, à rapprocher la production locale du consommateur, à créer des opportunités d'échange d'expériences entre professionnels et à encourager les agriculteurs à intégrer les associations et coopératives agricoles spécialisées dans différentes filières afin que cette corporation s'organise et soit encadrée par des professionnels.

Pub

TOUGGOURT. DSA

Des mesures préventives contre Le ravageur du palmier

Une série de mesures préventives ont été prises dans la wilaya de Tougourt pour protéger la richesse phœnicicole locale de l'insecte "Oryctes agamemnon" ravageur du palmier, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Ces mesures stipulent l'interdiction de transport et de commercialisation des petits palmiers (Djebbar) et dérivés, les engrais organiques depuis la wilaya voisine de Ouargla où il a été signalée l'apparition de ce charançon ravageur communément appelé scarabée rhinocéros, a-t-on indiqué à la DSA. Une commission de wilaya, composée de représentants de différents secteurs et organismes versés dans la santé végétale et la préservation du patrimoine phœnicicole, a été mise en place pour le contrôle et le suivi épidémiologique dans la wilaya de Tougourt. Elle a pour mission également d'organiser des sorties de terrain d'envergure pour s'assurer de la bonne santé du palmier, d'observer de près d'éventuelles contaminations en vue de circonscrire, de manière préventive, les foyers d'apparition ou de propagation de l'insecte. Dans ce cadre, les services agricoles locaux ont également lancé une caravane de sensibilisation devant sillonner les oasis et palmeraies de la wilaya pour alerter les phœniculteurs de la nuisance que peut provoquer cet insecte sur la plante et toute la production, mais aussi



de vulgariser les moyens prophylactiques. L'on relève, une opération de vulgarisation sur l'utilisation des produits phytosanitaires et les pesticides autorisées, en plus de l'organisation d'opérations de net-

toyage et de débroussaillage des mauvaises herbes, nids propices des larves de ce coléoptère. Le palmier infecté par cet insecte s'affaiblit pour perdre graduellement son rendement puis sa vie.

MOSTAGANEM. DÉVELOPPEMENT

Des aides financières au profit des communes et des associations

Des communes et des associations de la wilaya de Mostaganem ont bénéficié récemment d'aides financières d'un montant global de 1,1 milliard de dinars, a-t-on appris jeudi auprès de la wilaya. Les aides financières, ayant fait l'objet de délibérations et qui ont été soumises récemment pour approbation par l'APW (Assemblée populaire de wilaya), seront consacrées à la prise en charge des salaires des fonctionnaires des collectivités locales (328 millions DA) et à la titularisation des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) des jeunes diplômés dans des postes permanents (481 millions DA), a-t-on ajouté de même source. Un montant

de 108 millions DA a été affecté au chapitre maintenance et location de véhicules de transport scolaire au profit des élèves des zones rurales et enclavées, 17 millions DA aux postes d'emploi des conducteurs de véhicules de transport scolaire, de même qu'une dotation de 70 millions DA pour la revalorisation du patrimoine foncier des communes, a-t-on détaillé à la wilaya.

Un montant total de 58 millions DA a été également approuvé, après délibération, pour l'achat d'ambulances et d'appareils à énergie renouvelable et de matériels d'hémodialyse, ainsi que la rénovation des ascenseurs au niveau des établissements de santé, entre autres aides.

Au chapitre des travaux publics, les services de la wilaya ont consacré 4 millions DA pour l'étude du dédoublement de la voie d'évitement de la zone d'extension urbaine de Kharrouba, au nord de la ville de Mostaganem, sur une distance de 5 km.

D'autre part, le comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien a bénéficié d'une aide de 6,6 millions DA, de même que l'équipe de football "Espérance de Mostaganem" dotée d'une aide de 5 millions DA, la fédération de wilaya des travaux complémentaires de l'école d'une enveloppe de 1 million DA et le Secrétariat de wilaya de l'organisation nationale des moudjahidine de 300.000 DA.

AÏN-TÉMOUCHENT. RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Raccordement de 1 500 foyers

Près de 1.570 foyers disséminés à travers des localités rattachées aux communes de Tamazougha et Ouled Boudjemaa (Aïn Témouchent) ont bénéficié jeudi d'une opération de raccordement au réseau de gaz de ville. Le wali, M'hamed Moumen, a procédé à la mise en service du réseau pour le raccordement au réseau du gaz naturel de 810 foyers à travers les localités de Khedaïda, Khémis, Bouihi et Guasmia, relevant de la commune de Tamazougha. Cette opération ayant nécessité une enveloppe de 104 millions DA, a été financée par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, selon le directeur de l'énergie et des mines, Mohamed Ali Rahal. D'autre part, 760 autres foyers d'Ouled Taoui, une agglomération secondaire rattachée à la

commune d'Ouled Boudjemaa, ont été raccordés au gaz de ville dans le cadre d'une opération de développement pour laquelle près de 130, 26 millions DA ont été alloués au titre du même programme. Le wali d'Aïn Témouchent a déclaré que la wilaya a bénéficié, du financement de la part la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour procéder au raccordement de 15.122 foyers au réseau de gaz de ville, dont les travaux viant 11.700 habitations ont été achevés. Par ailleurs, 277 foyers d'habitation ont été raccordés dans la localité d'Aïn Bessal relevant de la commune "Emir Abdelkader" au réseau d'électricité. Cette opération a été prise en charge dans le cadre du raccordement du nouveau lotissement, situé dans cette agglomération rurale.

BÉJAÏA. PROTECTION CIVILE

Plus de 4200 hectares de végétation incendiés depuis le début de l'année

Plus de 4200 hectares de végétation ont brûlé à Bejaïa depuis le début de l'année, et la majeure partie a été touchée par les flammes durant la période estivale, a indiqué jeudi un bilan de la Protection civile, arrêté à la fin du mois d'octobre dernier. Durant les derniers 10 mois, 10.354 départs de feux ont été déplorés, dont 77, considérés "relativement importants", ont participé à la destruction de superficies s'étendant sur un hectare et plus, a précisé à l'APS, le Commandant Fatah Soufi, chef d'unité opérationnelle à la direction de wilaya de la protection civile. Pour y faire face, d'importants moyens humains et matériels ont été déployés, notamment pour certains feux, à l'instar de celui d'Ighil Ouferrou, à la périphérie de la ville de Bejaïa, jugé "puissant, pernicieux et temporellement lent", et qui a nécessité une "mobilisation quasi-général" cinq jours durant, y compris de la population, pour sauver des vies et des habitations. Cette mobilisation et la vigilance qui s'en est suivie a "largement" contribué à réduire l'impact du feu autant sur le couvert végétal que sur les biens et personnes, a souligné la même source. Les incendies de Bejaïa n'ont pas causé de morts, seuls cinq (5) blessés légers ont été déplorés et autant de maisons ont été touchées, "sans gravité, n'ayant été que frôlées par les flammes", indique le même bilan.

SOUK-AHRAS. CAMPAGNE DE DIAGNOSTIC PRÉCOCE DU DIABÈTE ET DE LA TENSION ARTÉRIELLE

Forte affluence des citoyens

La campagne dédiée au diagnostic précoce du diabète, de la tension artérielle et de l'obésité, organisée jeudi à la salle du sport couverte du complexe sportif "Badji Moukhtar" de la ville de Souk Ahras, a connu une forte affluence de citoyens, toutes catégories et âges confondus. Tenue à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du diabète (14 novembre de chaque année), cette campagne a ciblé 300 personnes de diverses tranches d'âge qui ont bénéficié de consultations concernant la mesure de glycémie et la tension artérielle, a précisé le directeur de la santé et de la population de la wilaya, M. Khemisi Ghoudjili. Le même responsable a déclaré que les personnes ayant bénéficié de cette campagne, lancée depuis le 1er novembre et qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois sous le slogan "Novembre bleu", seront suivies, selon l'établissement du bilan final des diagnostics précoces du diabète et de la tension artérielle. Parallèlement et afin de rapprocher les services de santé des citoyens, le directeur local de ce secteur, a indiqué qu'il sera procédé au cours des six (6) premiers mois de l'année 2023, à l'organisation d'une vaste opération consistant en l'aménagement de l'hôpital de référence des urgences chirurgicales, ce qui permettra une prise en charge efficace des patients, notamment en orthopédie et en chirurgie générale. Pour sa part, le Dr Chahra Hemaysiya, chef du service de la maison du diabète relevant de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Souk Ahras, a révélé que cette campagne, organisée par la direction de la santé, a été encadrée par des médecins spécialistes et généralistes, des agents paramédicaux, des laborantins, des nutritionnistes, des psychologues ainsi que des sages-femmes.

TIARET. FRENDIA

Réception en 2023 d'une station de traitement d'eaux usées

La station de traitement des eaux usées de la ville de Frenda (Tiaret) sera réceptionnée au mois de juillet 2023, a-t-on appris jeudi du directeur de wilaya des ressources en eau par intérim, Khaled Slimane. Cette infrastructure a été conçue pour le traitement des eaux usées rejetées par la ville jusqu'à l'horizon 2040, a indiqué M. Slimane devant le wali Ali Bouguara qui inspectait le projet, avant de signaler qu'une étude de prospection a été élaborée en tenant compte du développement du tissu urbain et de la croissance de la population à l'avenir. Cette station peut traiter 11.878 litres/jour rejetés par 98.000 habitants. Le coût de sa réalisation est estimé à 1,54 milliard DA, financé dans le cadre du programme sectoriel décentralisé. Selon l'entreprise réalisatrice, l'opération d'équipement de la station sera lancée au cours du mois de janvier prochain, alors que les travaux de construction de base ont atteint 85%. Pour sa part, le wali de Tiaret a insisté sur la nécessité de livrer le projet dans les délais impartis, soulignant son importance économique puisque l'eau traitée permettra l'irrigation de 500 hectares de terres agricoles limitrophes. La délégation de la wilaya a inspecté plusieurs autres projets de développement dans les communes de Frenda et de Tounina, tels que ceux portant rénovation du réseau d'assainissement dans le village d'El Maaziya, le forage d'un puits profond pour approvisionner la ville de Tiaret en eau potable et la réalisation d'une cantine scolaire au village d'Aïn Darham.

SELON UN CONSEILLER

Trump officialisera mardi sa candidature à la présidentielle de 2024

L'ancien président américain Donald Trump, que toutes les rumeurs disaient prêt à se lancer une nouvelle fois dans la course à la Maison Blanche, déclarera mardi qu'il est "candidat à l'élection" de 2024, a confirmé vendredi un de ses proches conseillers.

Le magnat de l'immobilier avait jusque-là laissé entendre qu'il pourrait se présenter, promettant qu'il ferait depuis sa résidence de Floride, Mar-A-Lago, une "grande annonce" - dont la teneur ne suscitait plus vraiment de suspense ces derniers jours. "Le président Trump annoncera mardi qu'il est candidat à l'élection présidentielle. Et ce sera une annonce très professionnelle, très soignée", a déclaré son conseiller Jason Miller sur "War Room", le podcast de Steve Bannon, autre proche de Donald Trump. Le républicain de 76 ans juge que la question de sa candidature "ne se pose même pas", a expliqué M. Miller, disant lui avoir parlé plus tôt dans la journée. "Bien sûr que je me présente. Je vais le faire, et je veux m'assurer que les gens savent que je suis gonflé à bloc et que nous devons remettre le pays sur les rails", lui aurait assuré Donald Trump. "Tout le monde sait que je vais me présenter, donc allons-y", aurait-il ajouté. La candidature de Donald Trump sera sa troisième à la Maison Blanche. Mais même si son influence sur le parti républicain reste indéniable, il sort fragilisé des élections de mi-mandat de mardi dernier, lors desquelles nombre de ses lieutenants ont déçu. La "vague" conservatrice tant espérée par ses soutiens n'a pas déferlé et, même si les résultats définitifs ne sont pas encore connus, les



démocrates semblent avoir réussi à limiter la casse. Plusieurs jours après le scrutin, un dépouillement chargé de suspense se poursuivait vendredi, le contrôle du Congrès restant incertain. Les républicains semblaient bien partis pour conquérir la majorité à la Chambre des représentants, mais il leur manquait encore sept sièges. Concernant le Sénat, un scrutin dans le Nevada et un autre dans l'Arizona pourraient être déterminants. Si un parti emporte ces deux sièges, il met la main sur la chambre haute. Mais si l'un va aux républicains et l'autre aux démocrates, les Américains devront s'armer de patience. Tout se jouera alors en Géorgie où, aucun des candidats n'ayant récolté les 50% des voix nécessaires pour emporter le siège de sénateur en jeu mardi, un deuxième tour sera organisé... le 6 décembre. A l'inverse de Donald Trump, le gouverneur de

Floride Ron DeSantis, réélu triomphalement, est auréolé de l'image de grand gagnant de cette saison électorale. La victoire de cette nouvelle star de la droite dure a conforté sa place de potentiel rival de l'ex-président pour l'investiture républicaine. Cela n'a pas échappé au milliardaire, qui a enchaîné cette semaine piques et moqueries contre celui qu'il surnomme "Ron-la-Morale". Et, hasard du calendrier ou pas, mardi sera aussi le jour de la sortie des mémoires d'un autre concurrent possible de Donald Trump, son ancien vice-président Mike Pence. L'élection de 2024 pourrait tenir du remake de celle de 2020: son adversaire d'alors, l'actuel président démocrate Joe Biden, a réaffirmé cette semaine son "intention" de briguer un deuxième mandat. Mais lui a pris soin de repousser toute décision définitive à l'année prochaine.

CANADA

4 personnes blessées lors d'une fusillade près d'un collège

Quatre personnes ont été hospitalisées après avoir été blessées dans une fusillade vendredi près d'un collège de Montréal, a-t-on indiqué de source policière. Lors d'un autre incident, où un individu armé a été interpellé dans un établissement scolaire de la région de Montréal, de nombreux collégiens ont dû se barricader à l'appel des forces de l'ordre durant leur intervention. A 17H30 heure locale (22H30 GMT), des coups de feu ont retenti dans un parc situé en face du Collège Montmorency, dans la banlieue montréalaise de Laval, a déclaré à des médias la porte-parole de la police, Geneviève Major. Quatre personnes qui avaient été blessées par balle ont cherché refuge au collège et ont ensuite été transportées à l'hôpital avec des blessures légères. Le collège, qui compte près de 10.000 étudiants et professeurs, est resté fermé dans la soirée alors que la police a lancé une chasse à l'homme à la recherche d'un tireur. Le maire Stéphane Boyer a tweeté qu'une opération policière était "en cours". Plus tôt, un homme de 19 ans portant un gilet pare-balles a été arrêté dans un collège à 40 kilomètres (25 milles) au sud de Montréal et accusé d'avoir proféré des menaces.

ETHIOPIE

Addis Abeba dit contrôler 70% du Tigré

L'aide humanitaire "afflue" au Tigré que l'armée fédérale contrôle à 70%, a affirmé vendredi le gouvernement d'Addis Abeba, affirmations immédiatement démenties par les rebelles de cette région du nord de l'Ethiopie, quelques jours après un accord de paix censé mettre fin à deux ans de guerre. Ces assertions contradictoires interviennent en pleins pourparlers depuis lundi entre chefs militaires des deux camps à Nairobi, sur la mise en oeuvre de l'accord de paix signé le 2 novembre à Pretoria, notamment le désarmement des forces rebelles, le rétablissement de l'autorité fédérale au Tigré et l'acheminement de l'aide. "70% du Tigré est sous le contrôle de l'ENDF", la Force de défense nationale éthiopienne, assure sur Twitter Redwan Hussein, conseiller à la sécurité nationale du Premier ministre Abiy Ahmed, ajoutant que "l'aide afflue comme jamais auparavant" au Tigré, "même

dans les zones non contrôlées par l'ENDF". Ces affirmations "ne s'appuient sur aucune réalité", a répondu à l'AFP Getachew Reda, porte-parole des autorités rebelles du Tigré. Un travailleur humanitaire basé au Tigré a également démenti à l'AFP toute arrivée d'aide dans cette région de six millions d'habitants quasi-coupée du monde et en proie à une très grave crise humanitaire. M. Redwan n'a pas précisé si le contrôle "de 70% du Tigré" par l'ENDF résultait de conquêtes militaires antérieures à l'accord de paix ou de retraits ou transferts d'autorité de la part des forces rebelles depuis l'accord.

La reprise des combats fin août avait interrompu le gros de l'acheminement au Tigré de nourriture et de médicaments, déjà insuffisant auparavant, et la région est depuis plus d'un an privée de services tels que télécommunications, électricité ou banques. Selon M. Redwan, "35 camions de nourriture et trois camions de

médicaments sont arrivés à Shire", grande ville du nord du Tigré, sous contrôle depuis mi-octobre des forces fédérales et de son alliée l'armée érythréenne, et "les vols sont autorisés". "Ce que tweete M. Redwan est complètement faux, absolument aucune aide n'est autorisée à entrer à Shire", a assuré à l'AFP, sous le couvert de l'anonymat, une source humanitaire basée dans la ville, ajoutant qu'"aucun service n'a été rétabli et aucun vol n'est autorisé". Malgré l'accord de paix, l'accès à une partie du nord de l'Ethiopie, dont le Tigré, reste interdit aux journalistes et il est donc impossible de vérifier ces assertions et de connaître les positions précises des belligérants avant ou depuis l'accord de paix. Le tweet de M. Redwan pourrait répondre à celui publié par le Bureau Afrique du département d'Etat américain, le citant nommément et appelant au respect des engagements pris à Pretoria.

CHINE

Xi Jinping rencontrera Biden et Macron au G20 de Bali

Xi Jinping et Joe Biden s'entreveront la semaine prochaine lors du sommet du G20 à Bali, leur première rencontre en face-à-face depuis l'arrivée à la Maison Blanche du président américain. C'est également la première fois que les deux hommes se rencontreront depuis la reconduction le mois dernier de M. Xi, président chinois, à la tête du Parti communiste (PCC). Le sommet du G20 se tiendra du 14 au 17 novembre sur l'île indonésienne de Bali. Le président chinois et Joe Biden ont discuté par téléphone à plusieurs reprises depuis le début de la pandémie, mais M. Xi a limité au maximum ses voyages à l'étranger au cours des trois dernières années. Leur rencontre intervient à un moment où les relations sino-américaines sont particulièrement tendues. Les deux pays rivalisent d'influence, notamment en Asie-Pacifique.

LIBAN

21 nouvelles contaminations au choléra en 24 heures

Vingt-et-une (21) nouvelles contaminations au choléra ont été recensées au Liban en 24 heures, selon un bilan publié jeudi soir par le ministère libanais de la Santé. Les nouvelles contaminations portent à 511 le total des cas confirmés enregistrés depuis la réapparition de la maladie dans le pays le 5 octobre, pour la première fois depuis 1993, selon le ministère. Aucun nouveau décès n'a été recensé par le ministère pour le onzième jour consécutif, le bilan total de pertes humaines s'établissant à 18 décès. La situation semble s'améliorer dans les hôpitaux, où 70 lits sont actuellement occupés pour soigner des patients atteints par cette maladie, ou suspectés de l'être, alors que la veille, ce chiffre s'élevait à 82, selon l'agence de presse libanaise.

PRÉSIDENTIELLE AU NIGERIA

La Commission électorale "inquiète" face au regain de violence

La Commission électorale (Inec) du Nigeria s'est dite "inquiète" vendredi de l'intensification des violences pendant la campagne électorale, à trois mois des élections présidentielle et législatives. Le président de l'Inec, Mahmood Yakuba, a déclaré que la Commission a comptabilisé 50 "incidents" au cours de meetings à travers le pays le plus peuplé d'Afrique depuis le début de la campagne, il y a un peu plus d'un mois. "La Commission s'inquiète (car) si aucune mesure urgente et décisive n'est prise, les attaques vont s'intensifier à l'approche de la date des élections", a affirmé M. Yakuba dans un communiqué. Il faut "endiguer cette affreuse tendance", a-t-il insisté. Ces déclarations surviennent au lendemain de l'attaque de deux bureaux de vote de l'Inec qui ont été incendiés dans le sud-ouest du pays, région habituellement épargnée par ce genre de violences.

ÉVOCATION

Keltoum, pionnière des comédiennes algériennes

Très connue du public pour sa célèbre prestation dans le film "Le vent des Aurès" de Mohamed Lakhdar-Hamina et d'autres grands films algériens, la comédienne Keltoum aura été l'une des premières femmes algériennes à s'imposer sur les planches du théâtre et dans l'univers des arts du spectacle, ouvrant ainsi la voie à de grandes carrières féminines.

Combattant autant les préjugés familiaux que sociaux de l'époque pour s'imposer dans un univers artistique algérien en gestation, Keltoum, Aïcha Adjouri de son vrai nom, agrandement participé, avec Nouria (1921-2020) à changer le regard des metteurs en scène et de la société sur la présence de la femme au théâtre. Native de Blida en 1916, cette talentueuse de la danse et du théâtre a été repérée par l'incontournable Mahieddine Bachtarzi qui lui a offert sa chance en 1935 en dépit des réticences de sa famille. Après une grande tournée en France, Keltoum s'oriente de plus en plus vers le théâtre et affirme ses talents de comédienne dans des pièces mises en scène par Mahieddine Bachtarzi, Rachid Ksentini ou encore Habib Réda, avant d'intégrer l'aventure de la première saison arabe de l'Opéra d'Alger en 1947. Pendant des années, la plupart des rôles féminins étaient confiés à Keltoum et sa voix est également venue s'ajouter au répertoire du théâtre radiophonique, en plus d'avoir enregistré cinq disques dans les années 1940 et 1950 dont "Ya ouled El Ourbane" et "Ahd Thnine". Après une première pause en 1951 suite à un accident qui l'a éloignée des projecteurs, Keltoum remonte sur les planches dans une adaptation de "Othello" du célèbre William Shakespeare, avant de mettre sa carrière entre parenthèses, entre 1956 et 1963.

FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE SHARJAH

Près de 500 romans parus en Algérie pendant la pandémie du coronavirus

Près de 500 romans sont parus en Algérie pendant la pandémie du coronavirus, a fait savoir le romancier Waciny Laredj vendredi à Sharjah (Emirats Arabes Unis). L'Algérie a enregistré une "forte production" de romans, en 2020 et 2021, une période marquée par la propagation du coronavirus, a précisé M. Laredj lors d'une conférence animée dans le cadre de la 41e Foire internationale du livre de Sharjah (Emirats arabes unis). "La poésie est en voie d'extinction. Certains même parlent de mort de la poésie", a-t-il mis en garde, ajoutant que la poésie est un genre littéraire réservé à l'élite, alors que le roman est, lui, destiné au grand public. Les réseaux sociaux "sont à même de promouvoir le roman et de conforter sa place, particulièrement celui adapté en série télévisée et en film de cinéma", a-t-il dit. "Nonobstant l'évolution rapide des technologies et le développement de la numérisation, le livre en papier demeure au premier rang de par le style narratif qui le caractérise, d'autant qu'aucune application audiovisuelle ne peut le remplacer", estime le romancier.



LE THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN ET LE CINÉMA

Au lendemain du recouvrement de la souveraineté nationale, Aïcha Adjouri rejoint la première institution culturelle de l'Algérie indépendante, le Théâtre national algérien, alors dirigé par Mustapha Kateb, et campe son premier vrai premier rôle dans la pièce "Mariage par téléphone" de Mahieddine Bachtarzi, en compagnie de Rachid Ksentini. Sa carrière cinématographique va commencer en 1966 avec le réalisateur Mohammed Lakhdar-Hamina, qui va la choisir, dans "Le vent des Aurès", pour la fameux rôle muet de la mère qui cherche désespérément son fils incarcéré par l'armée coloniale, défiant avec courage et obstination les soldats français d'un camp à l'autre avec une indifférence admirable aux menaces et intimidations. Dans cette oeuvre classique du cinéma algérien, Keltoum se partage l'affiche avec Mustapha Kateb, Mohamed Chouikh, Hassan El Hassani ou encore Hadj Smaïne. Ce film va conduire Keltoum sur le tapis rouge du Festival de Cannes en 1966, où elle sera la première actrice algérienne à représenter une oeuvre de son pays et où le film recevra le Prix de la meilleure première oeuvre. Sa

collaboration cinématographique avec Mohammed Lakhdar-Hamina va se poursuivre avec des films comme "Décembre" et "Hassan Terro", et sa carrière au cinéma va prendre de l'ampleur avec des distributions dans des oeuvres comme "Les Déracinés" de Lamine Merbah, "Les Folles Années du twist" de Mahmoud Zemmouri, "Hassan Taxi" de Mohamed Slim Riad, "Hassan Niya" de Ghaouti Ben Dedouche, une série qui va enrichir sa collaboration avec un autre monument du cinéma et du théâtre, Rouiched.

Ce sont pas moins d'une vingtaine de films qui ont fait appel à l'incroyable talent de Keltoum qui a, cependant, abandonné le chant sans jamais s'éloigner du théâtre où elle a joué dans plus de soixante-dix pièces, confirmant une carrière brillante qui a fortement boosté l'interprétation féminine dans le 4e art. Keltoum avait fait sa dernière apparition sur les planches, après sa retraite du TNA, aux côtés de Rouiched dans El Bouwaboune en 1991. Le 11 novembre 2010, le paysage culturel algérien faisait ses adieux à cette artiste emblématique qui a porté avec passion l'art et la culture de son pays, et ouvert la voie aux générations futures.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU MONODRAME FÉMININ À EL OUED

« Mira » et « Do not avenge us » décrochent conjointement le Prix du meilleur spectacle intégré

Les deux pièces théâtrales "Mira" (Algérie) et "Do not avenge us" (Roumanie) ont décroché conjointement, vendredi soir à El Oued, le Prix du meilleur spectacle intégré à l'issue de la seconde édition du Festival international du monodrame féminin. Les monodrames "Mira" (Algérie), présenté par la troupe Mosaïque, mis en scène par Hicham Bousahla, et interprété par Souad Djenati et "Do not avenge us" (Roumanie), ont décroché à juste titre le Prix du meilleur spectacle intégré de la créativité théâtrale monodramatique, indique un rapport du jury. Le spectacle "Mira", présenté sous un mix de tonalités et de lumières, retraçait l'histoire d'une jeune fille de 28 ans, orpheline, élevée dans la maison d'une de ses proches, et imprégnée,

malgré ses conditions sociales, d'innocence et de candeur. Intitulé "Ne vous vengez pas de nous", l'autre monodrame roumain raconte une histoire véridique qui traitait des souffrances de la société roumaine à l'époque du régime communiste durant les années quarante du siècle dernier. Le spectacle est revenu sur les conditions qui ont forcé les citoyens à quitter leur patrie. Le Prix du meilleur spectacle monodramatique a été attribué à la Société tunisienne Douroube El-Intaj pour le spectacle "Gamra", tandis que le Prix de la meilleure scénographie a été décroché par la troupe égyptienne "One-Mind" pour le monodrame "Sourat Maria". Le spectacle intitulé "Bouka Mona Lisa", produit par le théâtre libre El-Beida de Libye a été distingué par

le Prix du meilleur texte et de la meilleure musique de scène, et le Prix de la meilleure comédienne est revenu à Nourhane Sadki dans "Doumia Moufakaka". D'autres troupes européennes représentant la France et la Belgique ont pris part à ce festival, au programme duquel des ateliers de formation en direction des amateurs du monodrame, du cinéma, de l'écriture du scénario et de la mise en scène ont été dispensés et encadrés par des spécialistes. Dédiée en hommage à titre posthume à la comédienne algérienne Aïcha Adjouri, connue sous le nom de Kelthoum, cette seconde manifestation internationale est abritée par la maison de la culture Mohamed Lamine Lamouidi de la ville d'El-Oued.

STREAMING

Netflix va expérimenter le direct avec un spectacle de l'humoriste Chris Rock

Netflix va retransmettre en direct un spectacle de l'humoriste américain Chris Rock, une première pour le géant du streaming, qui souhaite reconquérir des abonnés et fait face à la concurrence d'autres plateformes proposant déjà des diffusions live. Le spectacle sera diffusé début 2023, a annoncé Netflix jeudi, dans un communiqué où sa vice-présidente en charge de l'humour, Robbie Prawl, a promis "un moment inoubliable". Le groupe a subi une crise de croissance au premier semestre, avec une perte sèche de 1,2 million d'abonnés, qui l'a poussé à prendre diverses mesures pour inverser la tendance. Il propose notamment depuis novembre un nouvel abonnement mensuel moins cher, mais avec publicité, afin d'attirer de nouveaux consommateurs et d'engranger des revenus supplémentaires. L'expérimentation d'une retransmission en direct avec Chris Rock, qui a fait les gros titres au printemps lorsqu'il a été giflé par l'acteur Will Smith lors de la cérémonie des Oscars, est aussi un moyen de diversifier son offre. Netflix envisage par ailleurs de proposer du sport en direct sur sa plateforme, selon des informations divulguées par le Wall Street Journal cette semaine. Dans l'univers ultra-concurrentiel du streaming, où les plateformes sont désormais pléthore, ses rivaux Disney+ et Amazon Prime Video permettent déjà à leurs abonnés de regarder du sport ou des concerts en direct. Netflix, qui a rebondi en gagnant 2,4 millions d'abonnés supplémentaires au troisième trimestre, organisait déjà un festival d'humour annuel à Los Angeles. Mais les spectacles donnés lors de cet événement n'étaient pas retransmis en direct.

Agenda culturel

- **Diwaniya art Gallery (Cheraga, Alger)**
Jusqu'au 15 novembre : Exposition collective «Arabic Forms», par les artistes Lakhdar Hakkar (1945-2013), Khaled Takreti (Syrie), Karim Sergoua, Rashid Diab (Soudan), Kenza Bourenane, Diana Shamounki (Palestine), Mohamed Ibrahim Elmasry (Égypte) et Rachid Djemai.
- **Palais Mustapha-Pacha (Basse-Casbah, Alger)**
Jusqu'au 19 novembre : Exposition «Fragments d'une collection du Mama».
- **Aida Gallery (Cheraga, Alger)**
Jusqu'au 29 novembre : Exposition «Rêves & Espérances dérobés» de l'artiste plasticien Hakim Tounsi.
- **Dar Abdeltif (El-Hamma, Alger)**
Jusqu'au 17 novembre : À l'occasion du 68e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel organise une exposition de peinture de l'artiste Hassini Mohamed Yacine. vernissage : le samedi 29 octobre à partir de 16h.
- **Galerie DAR EI KENZ**
(Lot Bouchaoui 2, n°325 (face à la forêt de Bouchaoui) CHERAGA, Alger)
Jusqu'au 22 novembre : Exposition «Une vie, un destin. Les femmes pétales. Notes éparses» de l'artiste plasticienne Souhila Belbahar.

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2022 - PRIX : RASSAS- PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 000 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

Faridix, c'est le moment pour conclure

Un quinté fort bien conçu que nous armons à négocier ce dimanche 13 novembre à l'hippodrome du Caroubier avec ce prix Rassas réservé pour chevaux de trois et plus arabe pur né-élevé en Algérie n'ayant pas totalisé la somme de 61.000 DA en gains et places depuis avril passé. Avec la présence de : Faridix qui cherche sa course en compagnie de Osiris, quoiqu'il aura à faire sa course d'entrée, il reste difficile à négliger, puis il y a Fes de Sahel qui court en progrès suivi de Ghattas, Ghafla, Djebli ou Mordjana.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. HAPY MAKER. Rien de probant. À revoir.

2. AUSTRALE. Sur ce parcours de vitesse, il risque d'échouer. Tâche assez difficile. À revoir.

3. DJEBLIA. Cette pouliche n'arrive toujours pas à mieux s'exprimer. Tâche délicate.

4. MORDJANA. Pas évident. À revoir.

5. OSIRIS. Ce bel étalon de 5 ans n'a pas été revu en piste depuis mars passé. Il risque de manquer de rythme mais il faut toujours dire qu'il est habitué à courir avec plus meilleurs.

6. FES DE SAHEL. Il court dans un lot assez amoindri, il peut décrocher un accessit. Méfiance.

7. FAHL CHAOUCHAOUA. Il arrive souvent en tête des battus et avec AH.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
M. BENAROUSSE	1	HAPY MAKER	M. SEMMAHI	56	12	PROPRIÉTAIRE
AH. FEGHOULI	2	AUSTRALE	MS. GUEHIOUCHE	56	9	A. MIMI
H. GUEROUI	3	DJEBLIA	B. BENSALD	55	7	A. DEHIBA
O. MEZIANI	4	MORDJANYA (0)	AM. BENDJEKIDEL	55	4	S. MEZIANI
HARAS EL NASR	5	OSIRIS	S. BENYETTOU	55	14	S. ROUANE
Y. BELARBI	6	FES DE SAHEL	F. CHAABI	55	5	F. CHAABI
Y. DELALDJA	7	FAHL CHAOUCHAOUA	AH. CHAABI	55	6	W. CHAABI
A. HAMIANE	8	RACHADA (0)	A. HAMIDI	54	3	S. HAMIANE
A. HAMIANE	8	GHATTAS	T. ALI OUAR	54	11	S. HAMIANE
B. OUKRIMI	10	FARIDIX (0)	JJ:CH. CHAABANE	54	15	A. CHELAL
D. HAMANI	11	GHAFLA	K. BAGHDAD	54	10	MH. BENKHALIFA
S. AOUIA	12	GAMIR (0)	AB. SAHRAOUI	54	13	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	13	GHANEMOIR (0)	A. YAHIAOUI	53	1	A. DEHIBA
N. BOUDRAF	14	EL QUASSID D'HEM (0)	O. CHEBBAH	53	2	B. DEIFOUS
B. TOUMI	15	CORDOBA	S. BENDJEKIDEL	53	9	PROPRIÉTAIRE

Chaabi en selle, il peut se frayer une cinquième place.

8. RACHADA. Il faut toujours avoir un œil sur elle, cette pouliche peut nous créer à tout moment une désagréable surprise.

9. GHATTAS. Ce poulain est très bien estimé par son entourage, il mérite un crédit. Bon outsider.

10. FARIDIX. C'est le coursier à surveiller de très près, il est capable de frapper au plus haut. Méfiance.

11. GHAFLA. Cette pouliche court en progrès, elle mérite qu'on lui accorde des chances. Méfiance.

12. GAMIR. Tâche difficile.

13. GHANEMOIR. Rien de probant.

14. EL QUASSID D'HEM. Sur ce parcours, il peut décrocher une cinquième place. Son entourage est assez

confiant. Notre outsider préféré.

15. CORDOBA. Cette jument de sept ans n'a aucune référence, on ne peut se permettre de la retenir. À revoir.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

10. FARIDIX - 5. OSIRIS - 6. FES DE SAHEL - 7. FAHL CHAOUCHAOUA - 9. GHATTAS

LES CHANCES

11. GHAFLA - 3. DJEBLIA

8 morts et 354 blessés sur nos routes en 48 heures

Huit personnes ont trouvé la mort et 354 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié hier, par la Protection civile. Les secours de la Protection civile sont intervenus également, durant cette période, à travers les wilayas de Médéa, Djelfa, El-Bayadh et Constantine pour prodiguer les premiers soins à 18 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils domestiques. Les agents de la Protection civile ont procédé, en outre, durant la même période, à l'extinction d'un (01) incendie urbain qui s'est déclaré à l'intérieur d'une habitation dans la commune et daïra de Tamanrasset. L'incendie a causé le décès d'un bébé de 11 mois, précise le bilan

La Turquie nomme son ambassadeur auprès de l'entité sioniste

La Turquie a nommé son ambassadeur auprès de l'entité sioniste, par décret présidentiel, ont annoncé les médias turcs dans la soirée de vendredi à samedi. Cette nomination signe le retour à la normal des relations entre la Turquie et l'entité sioniste, après un froid diplomatique durant quatre ans, qui n'a pas touché, faut-il le rappeler la coopération militaire. La nomination dans la soirée de vendredi à samedi, de l'ambassadeur turc auprès de l'entité sioniste a concerné, Sakir Ozkan Torunlar, un diplomate expérimenté qui a été déjà en poste en Israël, entre 2010 et 2014, en tant que consul général de Turquie. Il est à rappeler qu'Ankara et l'entité sioniste avaient annoncé en août dernier, le rétablissement complet de leurs relations diplomatiques, suivie, de la nomination, septembre dernier, de l'ambassadeur d'Israël à Ankara.

Des mois « difficiles » attendent l'Europe

L'UE va entrer en récession en fin d'année et subir une inflation plus forte que prévu. La crise énergétique qui frappe les 27 est en partie liée à une forte détérioration des relations avec la Russie depuis le début de son offensive en Ukraine. «Nous avons des mois difficiles devant nous», a déclaré le commissaire européen à l'Économie, Paolo Gentiloni, lors d'une conférence de presse qu'il a animé, vendredi dernier. Celui qui est à la tête de la Commission européenne de l'Économie prédit une contraction de l'activité sur le dernier trimestre de 2022 et le premier de 2023, soit une «récession» à la fois pour l'UE, la zone euro et «la plupart des États membres», affirme Paolo Gentiloni.

Arestation de cinq trafiquants de faux billets à Ain Defla

Les services de Sûreté de la wilaya de Ain Defla ont arrêté cinq trafiquants de faux billets de banque à Rouina (ouest de la wilaya) et saisi des faux billets en monnaie nationale, indique, vendredi, un communiqué du même corps de sécurité. Dans le cadre de la lutte contre toutes formes de crime dont les crimes attentatoires à l'économie nationale, les éléments de Sûreté de la daïra de Rouina (Ain Defla) ont procédé au cours de cette semaine à l'arrestation de cinq individus, âgés entre 19 et 33 ans, dont une femme, impliqués dans une affaire de trafic et de mise en circulation de faux billets de banque et à la saisie de 6500 DA en faux billets, précise le communi-



qué. L'arrestation intervient suite à l'exploitation d'informations parvenues à la police judiciaire signalant "un individu qui s'appretait à écouler de faux billets de banque au niveau des commerces de la ville de Rouina". Les services

de la Sûreté ont pu mettre la main sur un des complices en flagrant délit qui avait en sa possession une somme de 4 500 DA en faux billets de banque en coupure de 500 DA, a-t-on ajouté de même source. A l'issue de l'enquête,

deux autres individus ont été identifiés et arrêtés après l'extension du territoire de compétence à la wilaya de Médéa. L'enquête qui a révélé l'implication d'un autre individu et d'une femme a permis la récupération de 2 000 DA en faux billets de banque en coupure de 500 DA.

Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant le tribunal de Ain Defla qui a ordonné le placement de trois suspects sous mandat de dépôt et des deux autres sous contrôle judiciaire pour "constitution d'association de malfaiteurs et trafic et mise en circulation de faux billets de banque à travers le territoire national", conclut la même source.

La cocaïne progresse dans les Amériques grâce à des techniques de production innovantes



La culture et la production de drogues à base de coca ont connu une évolution notable dans les pays du continent américain, a indiqué vendredi l'Organisation des États américains (OEA). La cocaïne gagne du terrain dans toute la région, où les saisies sont passées de 911 tonnes métriques en 2016 à 1 091 en 2020, selon le rapport 2022 sur l'approvisionnement en drogues dans les Amériques couvrant la période 2016-2020. Les données pour la Colombie montrent que "la productivité a augmenté en raison de changements dans la transformation et de l'utilisation de différentes variétés de coca ayant une vie productive plus longue", indique le document, précisant que le Pérou a observé la même tendance. Les laboratoires disposent d'une plus grande capacité, produisent plus rapidement et ont un meilleur accès aux précurseurs chimiques utilisés dans la fabrication de cocaïne, tels que l'acide sulfurique et le permanganate de potassium. Tous ces facteurs améliorent la productivité, tandis que le niveau d'éradication des cultures est très variable selon les pays: en Colombie, il est passé de 18 000 hectares en 2016 à plus de 130.000 en 2020, tandis qu'il a considérablement diminué au Pérou (de 30 000 hectares en 2016 à 6 272 en 2020) et en Bolivie (de 6 577 en 2016 à 2 177 en 2020). "L'utilisation de techniques de production plus efficaces et l'emploi abusif de précurseurs chimiques ont entraîné une augmentation de la quantité, de la puissance et de la nocivité de certaines drogues", alerte dans la préface Luis Fernando Lima Oliveira, secrétaire à la sécurité multidimensionnelle de l'OEA.

Une Américaine arrêtée à Guatemala pour vol d'objets mayas

Une Américaine a été interpellée à l'aéroport de la capitale du Guatemala alors qu'elle comptait rentrer dans son pays en possession de deux pièces mayas cachées dans ses bagages, a annoncé la justice guatémaltèque. Stephanie Allison Jolluck "devra désormais affronter les poursuites pénales pour le délit de trafic de trésors nationaux", a déclaré aux médias locaux et étrangers, Moisés Ortiz, porte-parole du bureau du procureur, sans préciser la période préhispanique des objets saisis. Mme Jolluck avait caché les pièces dans ses valises. D'après des photos de la justice guatémaltèque, il s'agit de deux pierres taillées présentant plusieurs figures. La ressortissante américaine bénéficie de mesures lui permettant d'éviter la prison, mais elle a l'interdiction de quitter le pays d'Amérique centrale et de s'approcher de lieux où l'on vend des objets préhispaniques, et l'obligation de se présenter tous les quinze jours devant la justice, a précisé Ortiz.

Le chemin de wilaya N°6 opérationnel

Le projet portant sur l'entretien du segment du chemin de wilaya 06 d'une longueur de six kilomètres reliant plusieurs localités limitrophes à la commune de Ben Zouh dans la wilaya de M'sila a été mis en service, au cours des dernières 24 heures ont annoncé, hier, les services de la wilaya. Ce projet qui s'inscrit dans le cadre d'un programme d'entretien touchant le réseau routier de la wilaya de M'sila, a nécessité la mobilisation de 73 million de dinars, a précisé la même source expliquant que les travaux d'entretien



ont touché essentiellement la pose de bitume et les travaux d'accotement. La concrétisation de cette opération vise à

améliorer la qualité de service rendue à l'usager de la route, à réduire le nombre d'accidents et à désenclaver plus de

20 localités situées à proximité du chemin de wilaya sujet d'entretien a-t-on indiqué. Pour rappel la nomenclature des projets d'entretien des chemins de wilaya contient 20 opérations inscrites aux titres des deux dernières années aux profits des régions de la wilaya de M'sila celles situées dans les zones d'ombre en particulier.

MISE AUX POINGS

«Attribuer le Mondial au Qatar était tout simplement une erreur. Pour moi, le pays était trop petit, il est aussi grand qu'un canton ici en Suisse. Le premier problème qui est ensuite apparu, c'est le climat»

Sepp Blatter, ancien président de la FIFA



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Dimanche 13 novembre 2022

24 °C / 13 °C



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 16 km/h
Humidité : 63%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 10 km/h
Humidité : 88%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Dimanche 18 rabi el thani 1444

Dohr : 12h33
Assar : 15h20
Maghreb : 17h44
Îcha : 19h05

Lundi 19 rabi el thani 1444
Sobh : 05h56
Chourouk : 07h25

RÉCONCILIATION PALESTINIENNE

Le Hamas « prêt » à mettre en œuvre la Déclaration d'Alger

Signataire tout comme le Fatah parmi 14 factions, de la Déclaration d'Alger pour la réconciliation palestinienne, le Hamas s'est déclaré, hier, « prêt » à mettre en œuvre les termes de l'accord conclu le 13 octobre dernier, soit au lendemain de la Conférence d'unification des rangs tenue deux jours durant.

Dans un communiqué rapporté par l'agence Andalou, le mouvement Hamas a exprimé sa volonté de mettre en œuvre la Déclaration d'Alger pour la réconciliation palestinienne, soulignant que l'étape actuelle exige de mettre fin à toutes les divisions et divergences entre les belligérants palestiniens.

Selon la même source, cette position a été exprimée lors d'une réunion qui a regroupé, à Ain El Tineh à Beyrouth (Liban), une délégation du Hamas conduite par le vice-président du bureau poli-



tique et chef du bureau des relations internationales du mouvement, Moussa Abou Marzouk, avec le président de la Chambre des députés et chef du mouvement Amal, Nabih Berri.

Selon le même communiqué, Abou

Marzouk a souligné lors de cette réunion le souci et la volonté du mouvement Hamas de réaliser sur l'unité nationale sur le terrain et de mettre en œuvre les termes de la Déclaration d'Alger. Pour le chef du Hamas à l'international, l'état actuel des choses, sinon le développement de la situation sur les territoires occupés, exige la fin de tous les conflits entre les factions pour aborder en rangs soudés la lutte contre l'occupation sioniste.

Dans ce contexte, la délégation du Hamas a évoqué les agressions quotidiennes et systématiques des forces sionistes contre les habitants en Cisjordanie, les massacres perpétrés contre les Palestiniens, ainsi que les violations israéliennes dans la ville de Jérusalem et la mosquée Al-Aqsa, et de la bande de Ghaza. Lors de cette réunion, précise le communiqué, il a été réaffirmé que l'option de la lutte est la meilleure façon pour arrêter l'occupation et contrecarrer ses plans d'expansion.

À l'occasion, le mouvement dirigé par Nabih Berri a réitéré le soutien à la cause du peuple palestinien et a mis l'accent sur l'importance d'adhérer à la Déclaration d'Alger, ainsi que sur la nécessité de créer un climat d'union nationale entre toutes les forces et factions de la résistance palestinienne.

Farid Guellil

SOMMET BANCAIRE MAGHRÉBIN

La 18^e session ces lundi et mardi à Alger

L'Union des banques maghrébines (UBM) organisera, en collaboration avec l'association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF), la 18^{ème} session du sommet bancaire Maghrébin, qui se tiendra le 14 et le 15 novembre en cours, au niveau de l'hôtel El-Aurassi Alger, sous le thème « défis et perspectives de l'activité bancaire ». Selon un communiqué de l'organisateur, l'évènement qui sera sous le patronage du ministre des Finances Djamel Kassali, regroupera les dirigeants et hauts responsables et cadres des banques et hauts responsables économiques et financiers des pays de l'UMA, ainsi que de nombreux experts internationaux. Les thématiques abordées, tout au long de ce sommet, seront organisées en panels de discussions interactifs, présidés par des experts du métier. Selon la même source, l'objectif recherché par cet évènement est le renforcement de la coopération économique entre les opérateurs économiques maghrébins à travers le développement du volume d'échanges pour atteindre le principe de l'inclusion financière, ainsi que le partage des expériences professionnelles dans le domaine bancaire.

Sarah O.

P-DG DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION DES SERVICES ET INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES D'ALGER

Mohamed Salah Kaouach installé dans ses fonctions

Le ministre des Transports, Kamal Beldjoud a procédé, hier, à l'installation du Président directeur général (P-dg) de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mohamed Salah Kaouach. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de la société, à l'Aéroport international Houari-Boumediène, en présence du wali d'Alger, Abdennour Rabehi, du P-dg d'Air Algérie, Yacine Benslimane, des cadres du ministère, des représentants des services de sécurité et des Douanes et des cadres gestionnaires de la SGSIA. La feuille de route pour la gestion de l'aéroport international d'Alger devant être adoptée pour la mise en place d'un nouveau système et l'amélioration des prestations fournies aux voyageurs, a été présentée à cette occasion. En marge de la cérémonie d'installation, le ministre a affirmé dans une déclaration à la presse, que "l'Etat a réalisé des structures à grande portée dans les aéroports, à travers

tout le territoire national en les dotant de toutes les commodités nécessaires", soulignant que le "problème réside dans la gestion".

Dans ce cadre, le ministre a insisté sur "la nécessité pour tous les intervenants au niveau de l'aéroport, d'assurer au citoyen toutes les prestations nécessaires et de gérer avec professionnalisme cette structure en coordination avec les différents intervenants, la direction de la SGSIA, les services de Sécurité et des Douanes et autres services". M. Beldjoud a indiqué que toutes les questions relatives à la gestion de l'aéroport ont été abordées lors de la cérémonie d'installation ajoutant qu'il sera procédé, progressivement au traitement de tous les problèmes en vue de hisser l'aéroport d'Alger parmi les meilleurs aéroports au monde notamment dans le cadre de la vision futuriste visant à en faire un hub aéroportuaire entre les pays africains et d'autres pays.

APS

CLIMAT

"Mars" pour alerter la planète sur les fuites de méthane

En marge de la grande conférence internationale sur le climat (COP-27) à Charm-El-Cheikh en Égypte, l'organisation des Nations unies a annoncé, vendredi, un nouveau programme par satellite, baptisé "Methane alert and response system" (MARS) dont le rôle est de détecter et réduire les fuites de méthane dans l'atmosphère. Il s'agit d'un des gaz les plus nocifs pour le climat.

Selon l'agence onusienne de l'environnement, il s'agira du « premier système mondial et public capable de lier de manière transparente la détection de méthane à un processus de notification ». Concrètement, les satellites pourront identifier de grosses fuites de ce gaz et les gouvernements et entreprises seront aussitôt prévenus pour pouvoir agir rapidement. Ces derniers pourront aussi bénéficier de conseils sur la manière de résoudre le problème. Le méthane (CH4) a un pouvoir réchauffant 80 fois plus puissant que le CO2 sur une période de 20 ans et les scientifiques estiment qu'il est responsable d'au moins un quart du réchauffement climatique actuel. Mais sa durée de vie dans l'atmosphère est beaucoup plus courte que celle du CO2 - 12 ans contre plusieurs siècles - si bien que réduire ses émissions pourrait permettre d'obtenir des résultats rapidement. Environ la moitié des émissions de méthane est liée à l'activité humaine, en particulier l'industrie pétro-gazière et l'agriculture. Les ONG s'attendent, par ailleurs, à une déclaration commune de l'Union européenne et des États-Unis pendant la COP27 pour lancer une initiative pour réduire les émissions de méthane des principaux pays importateurs et exportateurs de pétrole et de gaz.

M.Seghilani

SOUS-RIRE

Le ministre du travail fait le point sur la retraite anticipée en Algérie ...

